

LIBRARY
INTERNATIONAL INSTITUTE FOR ENVIRONMENT AND DEVELOPMENT
12, RUE DE LA PAIX
1201 GENEVE 14, SUISSE

LES RESEAUX

de l'environnement
et du développement

DU SAHEL

dans quatre pays

Etude et évaluation

Volume 1: Rapport principal

**Ousmane Sow, Daba Coulibaly,
Suzanne Lankouandé, Amadou Doumbia,
Robin Sharp**

IIED

INTERNATIONAL
INSTITUTE FOR
ENVIRONMENT AND
DEVELOPMENT

PROGRAMME DES RESEAUX SUD

LES RÉSEAUX DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT

DANS QUATRE PAYS DU SAHEL:

Burkina Faso, Mali, Niger, Sénégal.

ÉTUDE ET ÉVALUATION

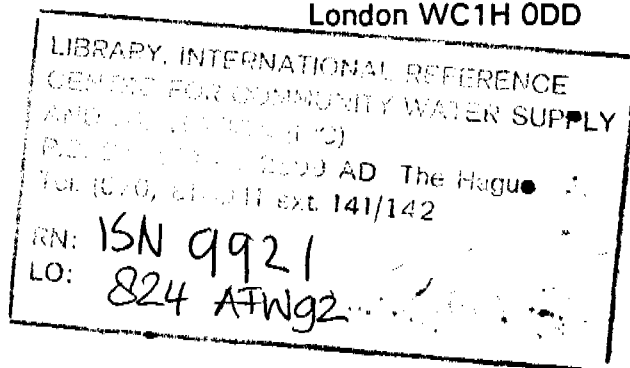
Volume I: Rapport principal

**Ousmane Sow, Diabate Coulibaly,
Suzanne Lankouandé, Amadou Doumbia
et Robin Sharp**

Programme des Réseaux Sud

**Institut International pour
l'Environnement et le Développement**

**3 Endsleigh Street
London WC1H 0DD**



Ce rapport est publié par

**l'Institut International pour l'Environnement et le Développement (IIED)
3 Endsleigh Street
London WC1H 0DD, Grande Bretagne
Fax: (44-71) 388.2826.**

Prix (2 volumes): £14.00/FF. 140 + port et emballage.

Rapport principal (Volume 1): £6.00/FF.60. Un nombre limité d'exemplaires est disponible gratis pour les organisations sahéliennes sur demande.

Les réseaux de l'environnement et du développement
dans quatre pays du Sahel:
Étude et évaluation

Volume I: Rapport principal

T A B L E D E S M A T I È R E S

	<u>Page</u>
Préface	i
1 Introduction et résumé	1
2 La tradition des réseaux dans la société sahélienne	4
3 Le travail en réseau pour le développement: différents rôles, différents modèles	6
4 Une diversité soutenable? Profils brefs de quelques réseaux sahéliens	11
5 Comment les réseaux se raccordent: avec leurs membres, avec les gouvernements et les uns avec les autres	21
6 Forces et faiblesses	26
7 Les conceptions des organisateurs et des participants	31
8 Conclusions et recommandations	33
Annexe A: Rapport du séminaire régional: "Comment améliorer la gestion et la coordination des réseaux environnement/développement au Sahel?"	
Annexe B: Séminaire régional: Liste des participants	
Annexe C: Liste des réseaux étudiés au Sénégal, au Mali, au Burkina Faso et au Niger	

PRÉFACE

Ce rapport est le résultat d'un projet de recherche qui a été entrepris en 1989 par l'Institut International pour l'Environnement et le Développement (IIED), et financé par le gouvernement norvégien. Le Programme des Réseaux Sud de l'IIED a assumé la responsabilité de commissioner les recherches menées dans les quatre pays choisis, d'assurer la coordination d'ensemble du projet et de rassembler les éléments du rapport final.

Cette enquête a été motivée par la rapide et récente croissance des réseaux en Afrique, ainsi que par le manque d'informations adéquates sur leurs buts, leurs méthodes de travail et leur efficacité. Plus spécialement, lorsqu'on s'est penché sur ce sujet, il n'y avait guère de documentation fiable quant à l'utilité des réseaux du point de vue de leurs membres, ou au sujet de leurs doubles-emplois et des conflits pouvant survenir entre eux. Destinées aux ONG africaines ou septentrionales, aux gouvernements et aux agences donatrices, les conclusions de l'enquête ont pour objet de fournir une structure de base pour l'évaluation des réseaux existants ou proposés, de leurs rôles dans le processus de développement et de leurs avantages comparatifs en tant que point d'application des subventions de soutien.

Le projet s'est donné cinq objectifs:

- élaborer un profil de tous les réseaux se consacrant à l'environnement et/ou au développement dans ces quatre pays, de la portée de leur ressources, et, s'ils existent, des liens les unissant;
- évaluer leur efficacité individuelle ou collective dans la réalisation de leurs objectifs proclamés;
- analyser (a) si, et dans quelle mesure, ils répondent bien aux besoins de leurs membres, et (b) toute situation de double emploi, conflit ou lacune dans la matrice du travail en réseau;
- comparer et évaluer la gamme des différentes méthodes de constitution et d'animation de réseau; et
- mettre les résultats de cette étude à la disposition de toutes les parties intéressées, en tant que contribution à l'élaboration des politiques et au processus de planification.

On a estimé que la sous-région du Sahel occidental conviendrait tout particulièrement comme champ d'étude, et ce pour trois raisons: (i) l'attention prioritaire dont elle a été l'objet de la part des agences de financement et des réseaux étrangers; (ii) la faiblesse relative de ses ressources d'infrastructure (avec pour conséquence que ce qui y fonctionne bien est plus susceptible d'application dans d'autres sous-régions, plutôt que le contraire); et (iii) le potentiel de coopération (ou de conflit) qu'on y rencontre, étant donné la densité, dans ces pays, des activités de réseaux, en cours ou proposées.

Cette étude représente une première tentative d'évaluation, quantitative et qualitative, de la contribution des réseaux au processus de développement dans ces pays. Au vu de leur structure généralement informelle, de leurs archives administratives minimalistes et de l'absence d'évaluation antérieure, on a rencontré des difficultés considérables dans la définition de ce qui constitue, précisément, des "activités de travail en réseau".

Certaines organisations, qui semblaient devoir figurer dans notre champ d'étude, ont choisi de s'en exclure. D'autres y ont été intégrées, alors qu'on n'a pas pu établir matériellement et totalement, au-delà du contact normal entre donateur et bénéficiaire, l'existence de leurs liaisons de travail en réseau. Pourtant, si l'on tient compte de la portée de l'enquête, de telles aberrations ne devraient pas influencer sur les résultats d'ensemble.

La méthode opératoire de l'enquête a pris la forme d'analyses des documents internes des réseaux et de leur documentation disponible, ainsi que d'entretiens approfondis avec leurs animateurs, participants et utilisateurs dans chacun des quatre pays traités - et, lorsque cela convenait (comme dans le cas des réseaux basés dans l'hémisphère nord), à leurs sièges.

L'équipe du projet était composée de quatre chercheurs/consultants expérimentés issus d'ONG africaines, recrutés chacun dans un des pays étudiés, le Programme des Réseaux Sud de l'IIED assurant la coordination globale et s'occupant des apports des agences basées dans l'hémisphère nord. La phase initiale du travail a consisté en recherches menées dans chacun des quatre pays choisis et dans l'hémisphère nord, suivie de la collecte des résultats et de la rédaction du rapport.

L'équipe du projet s'est réunie à Dakar (1990) pour envisager les conclusions et recommandations devant être intégrées au rapport final. Un séminaire régional fut ensuite convoqué (Dakar, juin 1991), qui a donné aux représentants de 23 organisations de réseaux de la sous-région l'occasion de réviser le rapport et de considérer le champ d'action de ses recommandations. Ces recommandations ont été acceptées par tous les participants du séminaire, qui les ont adoptées sous réserve de quelques modifications qui ont été incorporées dans la version finale.

Robin Sharp
Octobre 1991

1 INTRODUCTION ET RÉSUMÉ

La rapide croissance, dans le monde entier, des réseaux se consacrant à l'environnement et au développement est une des conséquences les plus significatives de la quête d'une "stratégie alternative de développement", née au milieu des années 70 en réaction à l'échec ressenti des programmes et structures d'aide conventionnels fonctionnant de haut en bas de l'échelle socio-économique. Que ce fût au Sud ou au Nord, une prise de conscience s'est alors produite, avec l'admission que des besoins changeants - et leur perception sans cesse en évolution - nécessitaient de nouvelles formes d'organisation, moins rigides, moins hiérarchiques et plus à même d'atteindre une communauté plus vaste de gens travaillant dans tel ou tel domaine.

Les organisations se sont saisies à tous les niveaux, de la base au gouvernement, du concept de travail en réseau, rendu possible par l'introduction simultanée de nouvelles technologies de communication - liaisons téléphoniques automatiques directes, édition assistée par ordinateur et, plus récemment, révolution du télécopieur. Dans l'hémisphère nord, les organisations non-gouvernementales (ONG) ont découvert que l'action collective menée par le truchement de réseaux pouvait accroître considérablement leur impact politique sur les questions ayant trait au développement, telles que le commerce (ICDA), les pesticides (PAN) et les aliments pour nourrissons (IBFAN). Puis, au cours des années 80, on a remarqué l'extension accélérée des réseaux Nord-Sud ainsi que d'autres, au nombre petit mais croissant et dont la perspective était spécifiquement orientée vers l'hémisphère sud (comme le Groupement des Organisations Non-Gouvernementales du Développement (Amérique Latine) [*Task Force of Non-Government Development Organisations (Latin America)*] et le Réseau pour l'Environnement des Peuples de l'Asie et du Pacifique [*Asian and Pacific Peoples' Environment Network (APPEN)*]).

En Afrique, la sécheresse du milieu des années 70 a entraîné la formation au Sahel d'un certain nombre de réseaux d'un style nouveau, et depuis, la région a connu une véritable explosion du mouvement associatif, et ce tout

spécialement dans les pays francophones du Sahel occidental. Notre recherche a repéré plus de 100 réseaux - ou organisations comportant un élément de réseau significatif - dans les quatre pays étudiés.

On peut classer ces réseaux selon plusieurs critères: le critère peut être sectoriel, géographique ou fonctionnel; selon qu'ils sont locaux, nationaux ou internationaux; gouvernementaux ou indépendants. Les réseaux sectoriels portent sur une vaste gamme de sujets: agriculture, santé, désertification, énergie, environnement, habitat, technologie appropriée, organisation rurale et formation. Les réseaux géographiques peuvent être des associations à buts multiples implantées dans des zones bien définies (communauté, département, région), tandis que les réseaux fonctionnels traitent de questions comme l'envoi de bénévoles, le marketing et les problèmes de financement.

L'évaluation du rôle des réseaux dans les quatre pays étudiés nous amène à suggérer qu'en dépit de graves limitations, leur contribution a, en général, été importante pour la capacité des organisations et des particuliers de faire face aux problèmes de leur domaine professionnel. Ceci est perçu comme facteur particulièrement vital dans une région où les moyens de communication sont généralement médiocres et où de nombreux groupes - les petites organisations non-gouvernementales en particulier - ne sont guère en mesure de prendre connaissance de l'expérience de travail acquise par leurs confrères implantés ailleurs.

Comme le remarque un des rapport nationaux, le succès de tout réseau repose sur la valeur perçue de la nature même de son travail, sur le calibre de ses animateurs et sur l'environnement politique au sein duquel il fonctionne. Ainsi, au Sénégal, le mouvement associatif a une longue histoire derrière lui, et bénéficie d'un climat socio-politique favorable.

Les principaux avantages retirés d'une participation à des réseaux paraissent consister en: l'accès à l'information, à la documentation, à la formation; l'échange d'expériences, les nouveaux contacts, les visites ou réunions de travail, et l'assistance en matière de financement et d'implantation de projets. Parmi les aspects positifs, on trouve qu'ils sont plus participatifs que des

organisations formelles, et qu'ils fournissent souvent aux populations la seule occasion d'établir des liens avec leurs pairs par delà les frontières nationales.

Mais les réseaux ne sont pas une panacée - et ils souffrent, individuellement ou collectivement, d'un certain nombre de graves défauts. Ces dernières années, leur prolifération s'est faite dans le désordre, entraînant le double emploi des efforts et parfois la concurrence entre réseaux. Il règne entre eux un manque certain de coordination et d'échange d'informations, et beaucoup parmi eux - excessivement dépendants de sources de financement septentrionales - ont tendance à refléter les idées et les priorités de l'hémisphère nord. L'animation des réseaux s'avère souvent faible, le contrôle, inadéquat, et il arrive que des projets soient entrepris sans bonne connaissance du groupe visé. Mais par ailleurs, les animateurs des réseaux se plaignent à l'inverse de ne pas parvenir à obtenir de leurs membres un degré suffisant d'engagement.

A partir d'une analyse des facteurs que l'on vient d'indiquer, l'étude en arrive à un certain nombre de conclusions et de recommandations, qui mettent en relief le besoin: d'un mécanisme qui assurerait la coordination entre les réseaux fonctionnant dans un pays donné; d'un fond d'assistance des réseaux basés dans l'hémisphère sud pour les frais essentiels nécessaires à l'amélioration de leur efficacité; d'un soutien, par les donateurs, d'études de faisabilité préalables au lancement de nouveaux réseaux, soutien qui devrait être aussi accordé au contrôle des activités de réseau en cours; d'une assistance technique à la formation des animateurs de réseaux; d'une banque de données qui rassemblerait et diffuserait partout les informations provenant des réseaux en un pays ou une sous-région donnés; et d'une plus grande liberté, pour les participants des réseaux australs, d'établir leur propre liste de priorités, indépendamment des critères des promoteurs des réseaux septentrionaux.

La substance de ces recommandations a été appuyée à un séminaire régional d'organisations de réseaux tenu à Dakar en juin 1991, pour réviser le rapport du projet. Le séminaire a approuvé l'action de suivi pour promouvoir l'exécution des mesures proposés, en particulier la création des comités nationaux, y compris les représentants des ONG et des réseaux de recherche, à cette fin. (Voir rapport du séminaire, Annexe A).

2 LA TRADITION DES RÉSEAUX DANS LA SOCIÉTÉ SAHÉLIENNE

Au Sahel, pendant des siècles, la maîtrise des ressources, la gestion des crises climatiques et le maintien des freins et équilibres entre une myriade de groupes ethniques, ont été rendus possibles par un système hautement développé de réseaux de type sociétal. Reposant sur la famille, et les liens tribaux, de la personne, sur sa classe d'âge et son village d'origine, ces réseaux ont permis aux communautés et aux royaumes de découvrir ce que l'historien Joseph Ki-Zerbo a dénommé "les moyens d'un équilibre positif avec la nature". Il mentionne l'extrême variété des associations de travailleurs et "le réseau de relations économiques établies sur vaste échelle" par les marchands, et parfois les fabricants, à travers l'Afrique de l'Ouest.

A la solidarité au travail et en affaire correspondait la solidarité en famille. Les hiérarchies étaient bien souvent rigides, mais se trouvaient équilibrées par la collégialité du mode de prise de décision au sein de la famille, du village, et, à des degrés divers, des corps dirigeants. De solides réseaux d'allégeance ont été aussi établis entre ceux qui étaient détenteurs de la moindre parcelle de pouvoir, et un large cercle de famille et d'associés, qui dépendait d'eux. Un commentateur expérimenté suggère que même au cours des décennies écoulées depuis les indépendances, le Sahel est demeuré "une société de réseaux", dotée d'un certain art de vivre ayant survécu à toutes les vicissitudes, qu'il s'agisse de celles de la colonisation ou de celles de l'indépendance*.

On rencontre néanmoins des indices de l'affaiblissement de ces réseaux traditionnels, dû à l'influence de la modernisation, et, bien qu'on connaisse des éléments

* Jacques GIRI, *Le Sahel au XXI^e siècle*, Paris, Karthala, 1989.

de continuité significatifs - dans les Groupements Naam du Burkina Faso, par exemple - la nouvelle ère des réseaux de développement a introduit des concepts et des méthodes de fonctionnement très différents.

La plupart des nouveaux réseaux dépendent énormément de matériaux imprimés (ce qui implique que le milieu soit alphabétisé), et leur langue de fonctionnement n'est pas celle de leur nation. Aux niveaux supérieur et intermédiaire de la promotion du développement et de la recherche en ce domaine, il s'est avéré que cela comportait de nombreux avantages. On perçoit peut-être de façon moins évidente dans quelle mesure de tels réseaux peuvent être les vecteurs d'un développement approprié aux populations.

3 LE TRAVAIL EN RÉSEAU POUR LE DÉVELOPPEMENT: DIFFÉRENTS RÔLES, DIFFÉRENTS MODÈLES

La sécheresse de 1973 a été à l'origine, en de nombreux points du Sahel, d'une prolifération spectaculaire de nouveaux réseaux de style "développement", encore que des méthodes de travail en réseau aient été en usage longtemps auparavant dans les pays objets de cette enquête.

Pendant la période coloniale et jusqu'à l'indépendance de 1960, ce sont les églises chrétiennes qui ont donné un exemple de premier plan pour les systèmes de travail en réseau, œuvrant surtout dans les domaines éducatif et sanitaire. Puis, au cours de la première Décennie du Développement des Nations-Unies, de nouveaux concepts ont été introduits, et l'approche a connu un glissement, passant de la charité et du paternalisme aux programmes consacrés au développement économique et social. Au cours des années 70, on a mis encore plus l'accent sur la formation et sur la participation des communautés locales au processus de développement, alors que des crises multiples - sécheresse, dette croissante et émigration des ruraux - dévoilaient les sophismes du développement "de l'amont vers l'aval". Les réseaux sont alors devenus un instrument essentiel du transfert d'importants éléments de promotion du développement, les faisant passer des mains de bureaucraties bien retranchées à celles des praticiens s'activant sur le terrain.

Cette tendance n'a fait que s'accroître au cours de la "décennie perdue" des années 80, qui a miné plus encore la crédibilité des stratégies conventionnelles et des organisations chargées de les appliquer. L'Afrique-en-crise - et tout particulièrement le Sahel - était désormais une région menacée non seulement de faillite écologique, mais aussi de l'effondrement de théories du développement qui n'avaient rien donné en pratique, et de l'impuissance de structures organisationnelles - reposant largement sur les modèles coloniaux - incapables de s'adapter à de rudes réalités nouvelles.

C'est toute une multitude de réseaux qui se sont développés sur cette toile de fond, chacun cherchant dans le paysage sahélien son créneau évolutif propre. Il y

en a de toutes les formes et de toutes les tailles: des Groupements Naam, au Burkina Faso, dont les adhérents, au niveau des villages, se comptent par centaines de milliers, jusqu'au réseau de chercheurs scientifiques dénommé Peanut (Arachide), et dont la base se trouve aux États-Unis.

Les objectifs

Tous les réseaux ont un but commun: renforcer les capacités des personnes et des organisations, dans le domaine de leur choix, grâce à une coopération mutuelle à un ou plusieurs niveau(x) d'activité. Dans les quatre pays étudiés, on a découvert que ces activités se retrouvaient principalement dans l'un ou l'autre des types suivants:

- Collecte et échange d'informations;
- Analyse scientifique et travail de consultant;
- Recherche coopérative;
- Action et formation coopératives.

Comme il n'existe aucune raison flagrante de considérer les réseaux sahéliens comme atypiques, on peut donc concevoir que leurs activités se trouvent dans la ligne de celles des réseaux d'autres régions de l'hémisphère sud.

Les structures

On considère communément que l'un des principaux avantages du processus de travail en réseau tient au mécanisme administratif léger et décentralisé de sa gestion. Si cette proposition semble être généralement vérifiable, les réseaux n'en présentent pas moins une grande variété de systèmes de gestion. On rencontre, surtout chez les réseaux à parrainage officiel, au niveau international ou régional, des structures pyramidales dont la complexité n'a rien à envier à celle de nombreuses organisations formelles, avec une réunion ou assemblée générale annuelle établissant la politique à suivre, avec un comité exécutif et peut-être un Conseil technique supervisant un secrétariat, lequel coordonne le travail des correspondants ou groupes-membres au niveau national. C'est eu égard au secrétariat que l'on remarque une différence entre ce genre de réseau et les organisations formelles: généralement très petit, ne disposant habituellement que de

ressources minimales, sa tâche est de favoriser l'interaction latérale entre les membres, et de leur fournir une plateforme d'échange réciproque d'informations.

A l'autre extrémité de la gamme, on trouve des réseaux aux adhérents dispersés, qui ne sont guère unis que par le travail d'une unité de coordination. On retrouve souvent ce modèle lorsque l'initiative de former une association est venue des membres eux-mêmes. La fonction de coordination peut être assumée par une des organisations membres, ou, dans la phase initiale, par un donateur ou une agence partenaire de l'hémisphère nord. En principe, les réseaux impulsés par la base devraient offrir la meilleure garantie possible que leurs objectifs sauront tenir compte des besoins ressentis et que la participation des membres sera complète. En pratique, comme nous le verrons plus loin, les réseaux de tous genres rencontrent des difficultés à satisfaire à ces critères.

Les méthodes

Les techniques opérationnelles adoptées pour le travail en réseau sont celles qui rendent possible l'établissement et le maintien de la communication ou de la collaboration pratique entre personnes partageant les mêmes centres d'intérêts, mais sans liens géographiques ou hiérarchiques. Au Sahel, c'est dans la recherche agronomique qu'on trouve les réseaux inter-gouvernementaux les plus nombreux, alors que la force du secteur non-gouvernemental se fait le plus sentir dans la mobilisation des travailleurs ruraux, dans la diffusion de la technologie appropriée, et dans l'information sur la protection de l'environnement.

Pour satisfaire à tous ces objectifs, les méthodes utilisées représentent une combinaison des éléments suivants:

- Échange d'informations par les canaux de communications publics (poste, téléphone, télex, et, de plus en plus, télécopie);
- Publications (bulletins d'information, rapports, études, manuels);
- Assemblées des membres;
- Séminaires et ateliers de formation;
- Échanges de visites entre adhérents;
- Tournées effectuées par les coordinateurs de réseau.

Les animateurs sont, en plus de cet appréciable labeur, presque invariablement responsables de la recherche de fonds pour leur réseau, ce qui, dans certains cas, peut absorber une quantité disproportionnée de leur temps.

On avait espéré élaborer, à partir des quatre études de pays, une taxonomie des types de réseaux, en fonction de leurs structures et de leurs méthodes. L'étude menée au Niger suggérait l'existence de trois catégories de réseau - "fonctionnel", "sectoriel" et "de type matriciel" - mais on a fini par conclure que l'ensemble des résultats de cette recherche ne pouvait justifier une classification précise, et ce pour les raisons suivantes: (1) la plupart des réseaux présentent des caractéristiques propres à plus d'un type de base; (2) nombre d'animateurs se sont trouvés dans l'incapacité de (ou n'ont pas voulu) fournir suffisamment d'informations pour qu'on puisse analyser en profondeur le mode de fonctionnement, en pratique, de la structure de leur réseau, et (3) entreprendre une recherche originale sur cette question dépassait les objectifs de notre étude.

Il est possible de faire une distinction précise entre les réseaux internationaux, nationaux et locaux. Les réseaux internationaux, surtout basés et financés en Europe et en Amérique du Nord, disposent de moyens techniques et financiers qui dépassent de loin ceux des groupes nationaux dont les ressources proviennent de leur propre pays. Parmi ces derniers, certains sont prêts à financer des activités au Sahel, même s'ils n'ont pas leurs propres représentants dans les pays concernés. Mais les réseaux internationaux dépendent fortement du soutien financier des programmes d'aides gouvernementaux de l'hémisphère nord, lesquels, en retour, estiment avoir droit de regard sur l'établissement des priorités des réseaux qu'ils financent. Il n'est pas rare non plus que ces réseaux soient fortement bureaucratés.

Au plan national, les réseaux sont principalement de type non-gouvernemental, et consistent en associations de spécialistes du développement rural ou des domaines écologiques, en fédérations paysannes, en coopératives et organisations de femmes. A partir d'une base nationale, leur but est de promouvoir les initiatives au plan des communautés locales, dans des domaines d'une grande diversité: santé, agriculture, technologie appropriée, éducation et formation. Leur rôle primordial, en tant qu'intermédiaires, est de mobiliser les sources de financement

pour des projets, tandis qu'eux-mêmes restent presque totalement dépendants de financements extérieurs: ONG septentrionales, fondations, gouvernements et agences internationales. Certains ont cherché, récemment, à venir à bout de ce problème en démarrant leurs propres activités génératrices de revenus.

Hormis quelques exceptions remarquables, comme les Groupements Naam du Burkina Faso, la plupart des réseaux autochtones établis localement sont caractérisés par des ressources techniques et financières extrêmement limitées. Mais si leurs fonds n'excèdent pas ce qu'ils retirent des cotisations d'adhésion et de quelques minces subventions, leur force, quant à elle, repose sur l'utilisation des méthodes traditionnelles pour engendrer un style de développement innovateur.

4 UNE DIVERSITÉ DURABLE? BREFS PROFILS DE QUELQUES RÉSEAUX SAHÉLIENS

L'Association Six-S (Se Servir de la Saison Sèche en Savane et au Sahel)

Association internationale fondée à Genève en 1976 pour agir à partir des efforts de mobilisation paysanne déjà réalisés au Burkina Faso par les Groupements Naam, elle chapeaute 4.000 groupes villageois dans les quatre pays de notre champ d'étude, ainsi qu'au Togo et en Mauritanie. Le nombre de ses adhérents s'élève à 245.000 agriculteurs, et on estime que plus de deux millions de personnes bénéficient de ses services.

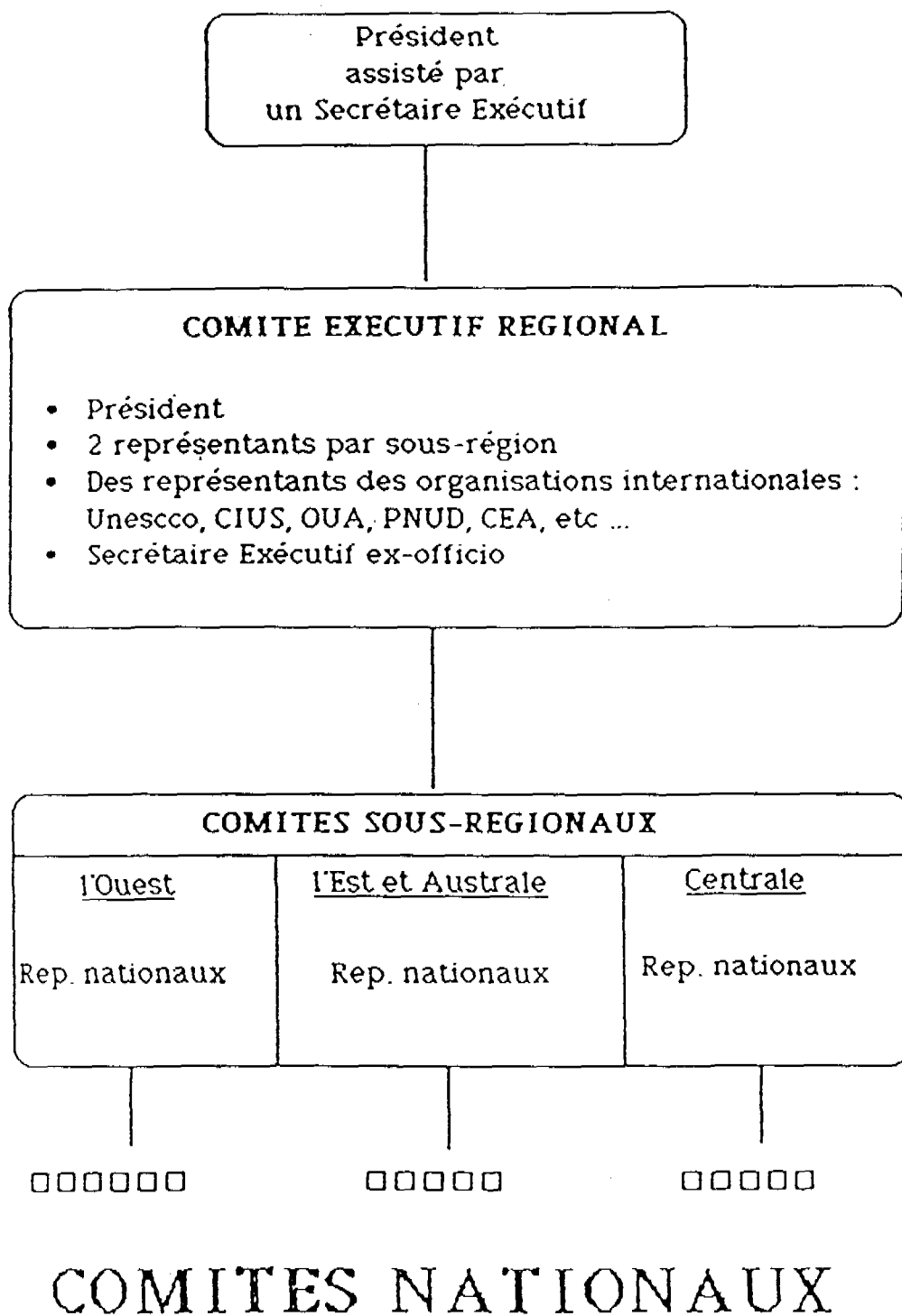
Six-S se consacre à fournir aux groupes paysans les connaissances techniques leur permettant de confronter les problèmes de la sécheresse et de la désertification, en les aidant à négocier avec les personnels de l'administration et des agences d'aide, et en leur apportant les fonds nécessaires à la réalisation de petits projets. La structure de l'association est fortement charpentée: chaque groupe villageois est doté d'un comité de direction où est assurée l'égalité de représentation des deux sexes, des jeunes et des vieux; chaque groupe détermine quelles sont ses priorités, et assure le contrôle de ses dépenses.

Les employés de l'Association sont au nombre de 166: 15 au siège d'Ouahigouya et 150 dans les villages. En 1987-88, ses revenus se sont élevés à environ 2,5 millions de dollars. Les groupes villageois reçoivent des subventions pour leurs ouvrages de lutte contre la désertification et pour leurs projets générateurs de revenus. Mais Six-S est aussi un réseau cherchant à donner conscience aux agriculteurs des problèmes à long terme du développement au Sahel.

Système d'Information Sahel - Sahel Information System

Établi depuis 1987 au Mali, au Niger, au Sénégal et au Burkina Faso, le Système d'Information du Sahel (SIS) vise à créer un réseau d'information et une

STRUCTURE DU RAB



banque de données, tous deux à portée régionale, pour les ONG sahéennes, à l'aide de micro-ordinateurs installés dans les bureaux du consortium des ONG de chaque pays. RESADOC, installé à l'Institut du Sahel (Bamako), a apporté son soutien technique à ce projet, financé au départ par le Conseil Industriel pour le Développement (Industry Council for Development (ICD) - USA).

Chaque consortium a élaboré des bases de données sur les ONG du pays et leurs projets; les employés ont été formés, et les indications provenant du Mali - où fut installé le premier centre SIS, le plus avancé - suggèrent que le service est bien utilisé. Le but est d'être en mesure d'échanger des informations entre pays participants à l'aide de disquettes, et peut-être, à un stade ultérieur, en se servant d'un modem téléphonique.

Après le retrait d'ICD à la fin de la phase pilote du projet, le réseau connut un hiatus dans son financement, ce qui ralentit le développement du système. Depuis, le financement nécessaire a été trouvé auprès du Bureau Soudano-Sahélien des Nations-Unies (BSSNU/UNSO).

Réseau Africain des Biosciences (RAB)

Ce réseau trouve son origine dans un symposium régional organisé en 1981 par l'UNESCO et par le Conseil International des Unions Scientifiques (International Council of Scientific Unions), ces deux organisations ayant décidé auparavant de créer un réseau international des biosciences pour répondre aux besoins des pays en voie de développement en matière de sciences biologiques.

Le RAB est divisé en trois sous-régions, dont l'une recouvre les pays de l'Afrique de l'Ouest. Chaque pays est représenté par un comité national, dont les membres proviennent de différents secteurs: ressources forestières, insectes nuisibles, nutrition, maladies endémiques, microbiologie et génétique des végétaux. Il y a un comité et un coordinateur sous-régionaux, et un comité et un coordinateur exécutif pour l'ensemble de la région.

Le réseau a trois principaux types d'activités: les projets de chercheurs individuels, la recherche en collaboration, et l'attribution de bourses de voyage et d'étude aux scientifiques africains. Le PNUD est sa principale source de financement, mais notre rapport sur le Mali indique que le réseau souffre de

contraintes financières et de difficultés linguistiques, ainsi que du manque de motivation de ses participants. Le rapport ajoute qu'au Mali, le RAB n'a commencé à se montrer efficace qu'en 1989.

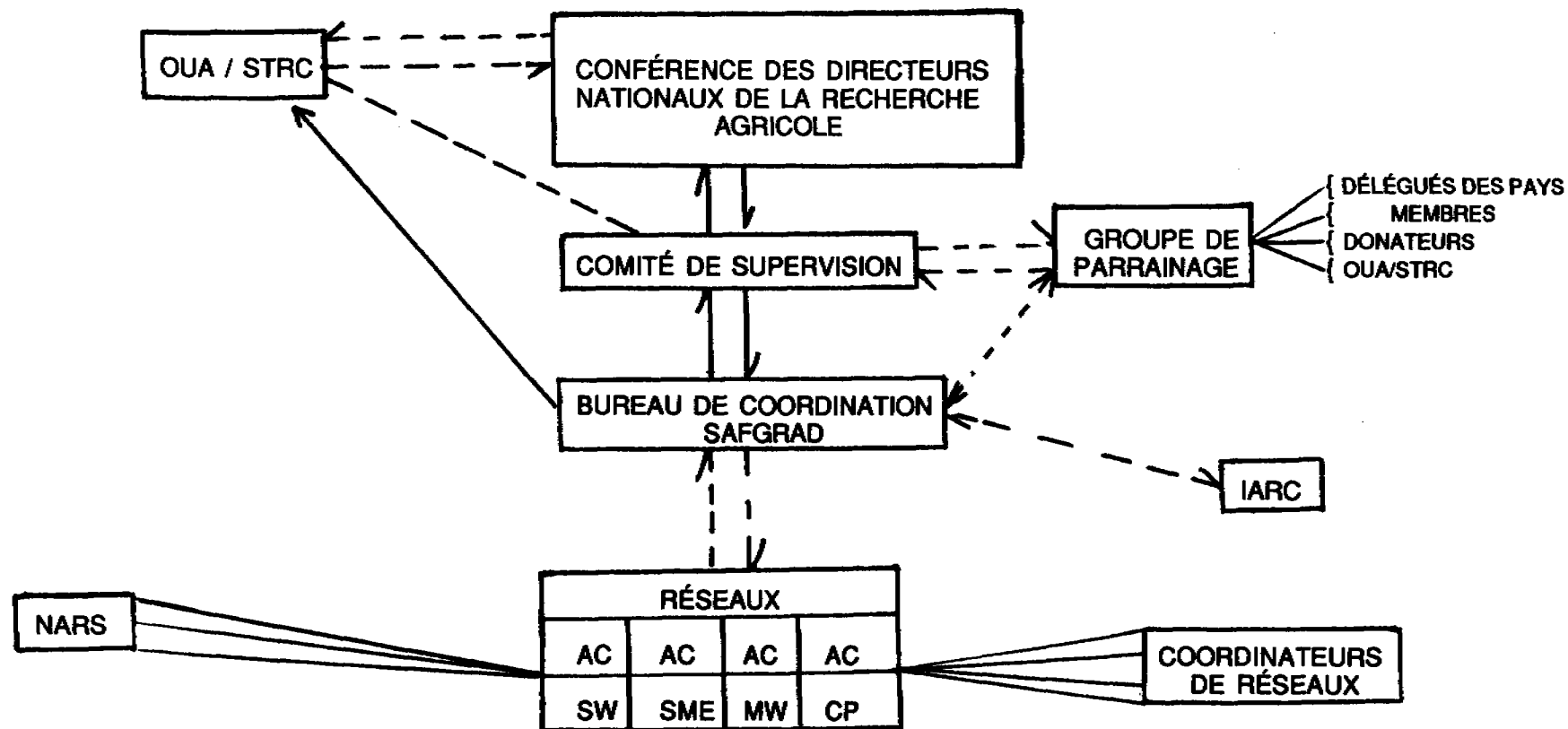
L'Union Internationale pour la Conservation de la Nature et des Ressources Naturelles (International Union for the Conservation of Nature & Natural Resources - IUCN)

Il s'agit d'une organisation hybride dans sa composition, ses membres étant des états, des instituts de recherche et des organisations non-gouvernementales de 120 pays. Cela donne à l'IUCN une qualification de réseau, bien qu'elle fonctionne largement comme organisation indépendante de plein gré. Elle a mis sur pied, depuis 1988, un Programme Sahel, coordonné à partir de son siège suisse. Les objectifs de ce programme sont "de développer des moyens de gérer les ressources naturelles vivantes correspondant mieux aux conditions climatiques dominantes et permettant un développement durable; d'aider à préserver la diversité biologique du Sahel, et de surveiller les changements en train de se produire dans la région."

Avec un budget annuel de près de 7 millions de francs suisses (dont la moitié provient des pays scandinaves), portant sur 10 pays, le Programme Sahel est le plus important des programmes de terrain de l'IUCN. Il dispose de bureaux régionaux à Dakar et à Nairobi, et est représenté au Mali et au Niger. La première d'une série d'Études Sahéliennes a été éditée en 1989 par le Programme, qui publie aussi, au Mali, un bulletin d'éducation écologique destiné aux écoles locales.

SAFGRAD: Recherche et développement des céréales semi-arides (Semi-arid Foodgrains Research and Development)

Branche spécialisée de l'Organisation de l'Unité Africaine, la SAFGRAD a été établie en 1977 dans le cadre d'un accord conjoint avec l'Agence des États-Unis pour le Développement International (U.S. Agency for International Development). Jusqu'en 1987, elle s'est engagée dans des projets de recherche, en collaboration avec l'Institut International d'Agriculture Tropicale (International Institute for Tropical Agriculture - IITA) et avec l'ICRISAT.



- NARS: SYSTÈMES NATIONAUX DE RECHERCHE AGRICOLE SME: SORGHO ET MILLET EN AFRIQUE DE L'EST
 AC: COMITÉ CONSULTATIF MW: MAÏS EN AFRIQUE DE L'OUEST
 SC: COMITÉ DE DIRECTION CP: NIEBÉ
 SW: SORGHO EN AFRIQUE DE L'OUEST

Organigramme des réseaux SAFGRAD

Le programme a ensuite été l'objet d'une restructuration, et se consacre plus spécialement à la gestion d'une série de réseaux régionaux conçus afin de renforcer les systèmes nationaux de recherche agronomique. Les quatre principaux réseaux traitant ainsi des plantes alimentaires s'occupent du millet, du sorgho, du maïs et du niébé. Par ailleurs, la SAFGRAD assure le secrétariat du Réseau des Systèmes Paysans d'Afrique Occidentale (RESPAO).

L'objectif de la restructuration était de donner à la SAFGRAD la responsabilité (a) du renforcement, en termes de personnel et d'infrastructure, des centres nationaux de recherche agronomique des pays membres, et (b) de l'amélioration du transfert des technologies appropriées développées par les centres nationaux ou internationaux.

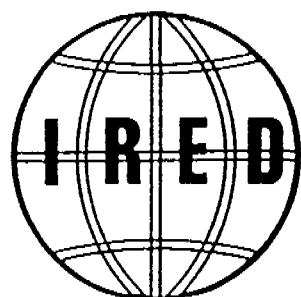
Parmi les 17 centres nationaux du réseau du sorgho, on a donné à ceux du Mali, du Niger, du Burkina Faso, du Nigéria et du Cameroun le titre de "centres supérieurs", et ils forment donc le groupe de pointe. Chacun a reçu de l'USAID une petite subvention sur deux ans s'élevant annuellement à 5.000 dollars; pourtant, fin 1989, le budget opérationnel du réseau, soit 4,5 millions de dollars, restait non financé.

L'objectif de la SAFGRAD, avec cette structure à deux niveaux de centres supérieurs et de centres plus faibles, utilisée aussi dans ses autres réseaux, et de stimuler les plus faibles. Mais l'enquête a relevé que du point de vue de certains critiques, les résultats sont allés dans le sens opposé: les fonds disponibles ont été surtout orientés vers les centres de pointe, alors que ceux-ci n'ont pas été capables de donner un soutien adéquat à ceux qui étaient moins avancés.

Outre les fonds de l'USAID, la SAFGRAD en reçoit du programme d'aide français, du *Fond International pour le Développement Agricole*, et de la Banque Africaine de Développement.

Innovations et Réseaux pour le Développement (IRED)

L'IRED est un réseau international dont le siège est en Suisse et qui fournit des informations et des services de soutien aux associations de paysans, aux organisations de femmes et d'artisans, et aux groupes de base en ville et à la cam-



FORUM

I
N
F
O
R
M
A
T
I
O
N

IRE D ACTIVITÉS

TRIBUNE
DES AUTRES RÉSEAUX

TUYAUX ET MÉTHODOLOGIES

TECHNOLOGIES APPROPRIÉES

DOSSIERS, ÉTUDES
ET STRATÉGIES

INNOVATIONS ET RÉSEAUX POUR LE DÉVELOPPEMENT
DEVELOPMENT INNOVATIONS AND NETWORKS
INNOVACIONES Y REDES PARA EL DESARROLLO

N° 25 / 1987
OCT./NOV./DÉC.

pagne. L'IRED a un bureau à Niamey (Niger), s'occupant de l'Afrique Occidentale/Centrale.

Le Programme Sahel de l'IRED a pour objectif d'aider les paysans à gérer eux-mêmes leurs propres affaires. Un service de formation est établi à Ouahigouya avec l'Association Six-S, et se livre à d'autres activités: organisation de ses propres séminaires de formation dans différents pays de la région, recherches menées à la base, organisation d'échanges de visites pour groupes d'artisans ou d'agriculteurs.

Fédération des Organisations Non-Gouvernementales du Sénégal (FONGS)

Établie en 1976, la FONGS se compose de neuf associations, qui rassemblent quelques 700 groupes villageois sénégalais. Ses 180.000 membres se consacrent à une vaste gamme d'activités de développement.

Les objectifs de la Fédération sont: promouvoir la coopération entre ses membres, assurer l'harmonisation de leurs projets et programmes, leur apporter un soutien technique et des services d'information et de formation, et les représenter dans leurs tractations avec les agences extérieures. La formation porte sur les capacités gestionnaires, la planification, les communications audio-visuelles et l'identification de projets. La FONGS a aussi mis sur pied un plan de banque de céréales pour le transfert des stocks des zones en surplus à celles qui sont déficitaires, contribuant ainsi à la sécurité alimentaire dans ces dernières tout en assurant un juste prix aux producteurs.

Groupement des ONG des Zones Arides

Lors d'une réunion au Mali en 1988, un groupe de 20 organisations non-gouvernementales sahéliennes prit la décision de former, en créant ce Groupement, un réseau informel de coopération régionale. Les participants, venus de huit pays, convinrent d'un certain nombre de recommandations pour améliorer la coopération entre ONG dans la zone sahélienne, et on demanda au Programme des Réseaux Sud/ONG de l'IIED, organisateur de cette réunion, d'aider à leur mise en application.

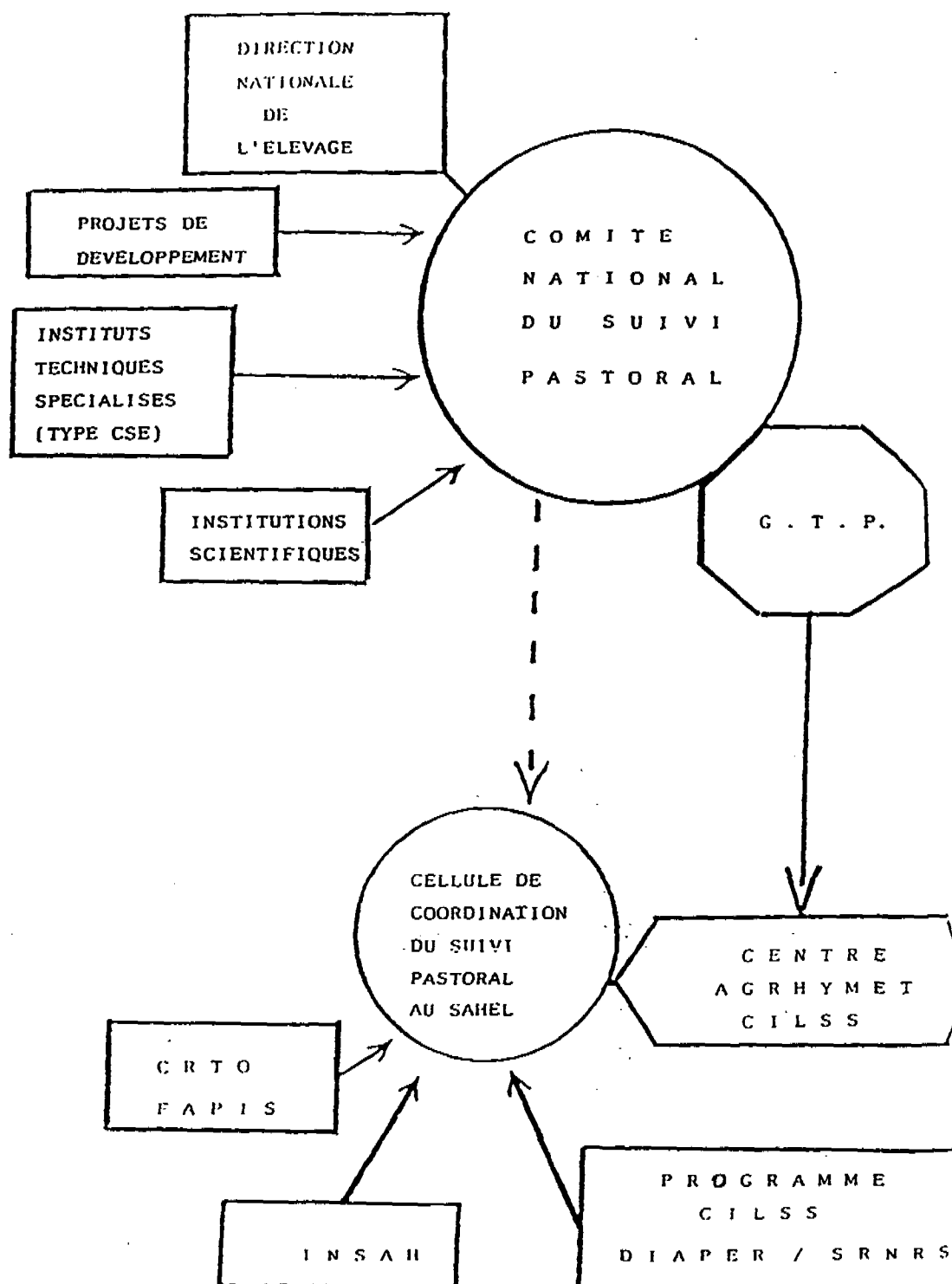


TABLEAU 3 : ARTICULATION DU RESEAU AGRHYMET (G.T.P. et CENTRE REGIONAL) AVEC LES INSTITUTIONS NATIONALES ET REGIONALES ET LES STRUCTURES PROPOSEES POUR LE RESEAU DU SUIVI PASTORAL.

On a compté, parmi les activités qui s'ensuivirent: des échanges de visites entre ONG de la région, un atelier de travail sur l'auto-financement des ONG, la distribution de documents et de rapports, et la diffusion de nouvelles, d'articles et d'entretiens sur les ONG dans le bulletin Haramata.

Lors d'une seconde rencontre, tenue à Addis Abéba en 1990, le Groupement a décidé l'implantation de points focaux nationaux afin de renforcer sa capacité de travail en réseau dans les pays et entre eux. De tels points focaux ont déjà été établis dans trois des pays objets de la présente étude: Sénégal, Burkina Faso et Mali.

Le Groupement a aussi convenu d'examiner la faisabilité de l'établissement d'un secrétariat dans la région. Entretemps, on a demandé à l'IIED de poursuivre son travail de favorisation des activités du Groupement, tout particulièrement en matière de recherche de fonds et d'échange d'informations. L'organisation d'une table ronde des ONG sahéliennes et des agences donatrices a été proposée pour 1991.

5 COMMENT LES RÉSEAUX SE RACCORDENT: LES UNS AVEC LES AUTRES, AVEC LES GOUVERNEMENTS, AVEC LEURS PARTENAIRES DE L'HÉMISPHERE NORD

A. Liaisons Inter-réseaux

Pour l'essentiel, la coopération s'avère minimale ou non-existante, ne serait-ce qu'entre un petit nombre parmi les 100 (ou plus de 100) réseaux de l'environnement/ développement du Sahel. Même ceux qui agissent dans des domaines étroitement connexes admettent qu'ils n'ont guère de contacts les uns avec les autres, et peu d'entre eux se sont sérieusement demandés si la coordination avait ou non besoin d'être améliorée.

On peut invoquer un certain nombre de causes pour expliquer ce manque de coopération. En premier lieu, l'absence de concertation entre les ONG septentrionales et les donateurs officiels (situation que le terme "anarchie" décrirait sans trop d'exagération) a fait qu'aucun facteur de modération ne se soit imposé, quand le boum du travail en réseau a commencé à se développer, aux agences désireuses de promouvoir leur propre projet. En second lieu, comme ce sont des organisations informelles, de nombreux réseaux sont demeurés "invisibles" à ceux qu'ils ne touchent pas directement. Troisièmement, la majorité des réseaux souffrent d'une insuffisance de financement, et ne disposent donc pas des ressources nécessaires au développement d'activités autres que celles immédiatement liées à leur objectif central. Quatrièmement, les animateurs de réseaux tendent à garder jalousement leurs territoires particuliers, voyant d'un mauvais œil toute autre initiative risquant de les menacer de concurrence.

Ces facteurs n'encouragent guère la collaboration et prennent un poids accru suite aux immenses disparités qui existent entre les réseaux en matière de niveaux d'activité, de niveaux de financement, de méthodologies et de relations entre animateurs et adhérents.

Certains membres de réseaux, interrogés dans le cadre de cette enquête, ont déclaré n'avoir pas connu de grave conflit, ni de cas de double emploi entre les

réseaux dont ils s'étaient occupés. Dans l'esprit de certains d'entre eux, il y a place dans la région pour un nombre de réseaux bien supérieur à ce qui existe, étant donné le rôle précieux qu'ils peuvent remplir.

D'autres ont exprimé une opinion opposée, indiquant que le double emploi et les conflits de réseaux représentent bien un problème. Il faudrait cependant se livrer à une étude plus fine pour examiner les domaines précis dans lesquels il y a place pour la poursuite par plus d'un réseau d'activités semblables. Les informations recueillies à ce sujet lors de cette enquête sont largement d'ordre anecdotique. Il existe néanmoins un corps d'opinion significatif convaincu du besoin d'une coopération inter-réseau plus étroite, ceci afin d'assurer une utilisation optimale des ressources disponibles.

Parvenir à un tel état de choses nécessitera une action sur trois fronts:

- Un certain degré de concertation entre donateurs, organisateurs de réseaux et groupes participants/cibles, en ce qui concerne les priorités du développement de réseaux au Sahel, et les critères à appliquer aux futures demandes de soutien;

- Un soutien accru accordé aux réseaux se conformant à ces critères, afin qu'ils puissent assumer leurs responsabilités à l'égard de leurs membres de façon plus adéquate, tout en préservant leurs liens avec d'autres organisations dans le domaine de l'environnement/développement;

- Le financement d'un Centre de Travail en Réseaux qui serait à fonder dans chaque pays de la sous-région et qui serait chargé de tenir une base de données composée d'informations mises à jour régulièrement au sujet de tous les réseaux du pays, et d'évaluer toute proposition de nouvelle initiative de travail en réseau.

B. Liaisons réseaux-gouvernements

Les réseaux fonctionnant sous les auspices d'agences internationales ou régionales bénéficient d'un statut officiel ou quasi-officiel grâce auquel qu'ils ne connaissent, normalement, aucun problème pour être reconnus par les différents gouvernements.

Quant aux réseaux mis sur pied par les agences non-gouvernementales - étrangères ou nationales, leur statut s'est avéré, historiquement, plus ambigu. Ce statut a dépendu du degré d'acceptation que chaque pays accordait aux ONG en général, et des objectifs de telle ou telle organisation parrainante, tels que le gouvernement-hôte les percevait. Jusqu'à une période assez récente, nombreux ont été les gouvernements africains qui tendaient à voir dans les groupes de développement indépendants (qui étaient surtout d'origine étrangère) une menace potentielle, sinon réelle, pesant sur leur autorité, leur contrôle des ressources financières allouées au bonheur du peuple, et, assez souvent, sur l'intégrité culturelle de leur pays. Pourtant, durant les années 80, parallèlement à l'essor d'une nouvelle race d'ONG indigènes dans de nombreux pays sahéliens, une amélioration notable s'est produite dans les relations entre les deux secteurs - officiel et non-gouvernemental. Ce mouvement a bénéficié de la reconnaissance par les gouvernements du rôle utile que les ONG - et leurs réseaux - peuvent jouer dans la promotion d'objectifs de développement et d'écologie compatibles avec leurs propres politiques. Influence positive, aussi, que celle des ressources que les ONG ont su mobiliser pour des projets et programmes qui dépassaient les moyens gouvernementaux.

Parmi les quatre pays étudiés, les réseaux indépendants s'avèrent bien développés au Sénégal, au Mali, au Burkina Faso, où la communauté non-gouvernementale est solidement établie et peut maintenir ses liens avec les gouvernements grâce à un consortium national. Au Niger, où la base juridique de la fondation d'ONG nationales ne vient d'être créée que tout récemment, le travail en réseau pour le développement demeure surtout le domaine d'un ou deux groupes internationaux, notamment Innovations et Réseaux pour le Développement (IREN).

C. Liaisons réseaux-partenaires de l'hémisphère nord

Cette section traite tout spécialement du rôle des ONG du nord dans la promotion des réseaux au Sahel.

Tout comme leurs correspondants dans la région même, de nombreuses ONG du nord - ONG-N sont conscientes des problèmes que posent la

prolifération rapide des réseaux et leur gestion souvent légère. Elles tendent aussi à accepter en principe que des changements sont nécessaires afin de donner aux animateurs sahétiens des réseaux et à leurs participants une plus grande voix au chapitre en matière de politiques et de programmes - mais en pratique, elles sont déconcertées par le phénomène dominant qu'est le manque de coordination, et ne savent pas très bien comment progresser.

La plupart des ONG-N actives dans la région sont d'avis que les méthodes de travail en réseau peuvent apporter, et apportent, une importante contribution au processus de développement. Comme il a été dit: "En Afrique, une personne sans réseau - personnel et professionnel - est perdue". Mais bien qu'elles aient depuis longtemps admis la valeur du travail en réseau entre elles-mêmes, avec des groupes tels que l'ICDA, l'ICVA, et le PAN*, les ONG-N opérationnelles n'ont guère agi pour la promotion de liens latéraux autonomes entre leurs groupes-partenaires d'Afrique, préférant, semble-t-il, maintenir des relations de clientélisme individualisé. Il y a des exceptions à cette règle, les plus remarquables étant NOVIB (Hollande), Solidarité Canada-Sahel (Canada) et Oxfam (Royaume-Uni), qui tiennent spécifiquement à promouvoir consultation et échanges parmi leurs partenaires sahétiens.

L'avis d'Oxfam est que la pléthore actuelle de réseaux trouble certaines personnes. D'autres animateurs de réseaux reconnaissent qu'ils ont une grande quantité de membres passifs, encore qu'il faut souligner que cela n'entraîne pas nécessairement qu'ils soient inefficaces. Il est possible que même des adhérents apparemment passifs retirent des avantages non négligeables des informations et contacts qu'ils obtiennent, et ils en font souvent un usage actif sans que les organisateurs du réseau en aient connaissance.

Le besoin d'un transfert du centre de prise de décision en matière de politiques et d'utilisation des fonds est chose largement admise, mais les ONG-N estiment

* International Coalition for Development Action (Coalition Internationale pour l'Action de Développement); International Council of Voluntary Agencies (Conseil International des Agences Bénévoles); Pesticides Action Network (Réseau d'Action sur les Pesticides).

que cela soulève d'inévitables questions de responsabilité, plus particulièrement lorsqu'il est admis que la direction des réseaux de terrain est faible. Selon de nombreuses personnes, la solution à ce problème est telle qu'elle fut donnée sans équivoque par une ONG basée à Genève: "Ce ne peut être que de la formation, de la formation, et encore plus de formation". Sous réserve, bien entendu, que les objectifs et le contenu de cette formation soient déterminés sur le terrain. Une agence septentrionale a insisté à ce sujet: "C'est à nous d'abandonner nos préconceptions et le droit de régenter".

Outre le développement des qualifications en vue d'une meilleure gestion, l'autre question essentielle de première importance à laquelle les réseaux sont confrontés, paraît être l'urgent besoin d'une harmonisation qui donnerait quelque cohésion au fouilli des initiatives se recoupant sans la moindre coordination. Au niveau des ONG, certains groupes de l'hémisphère nord croient que ce rôle harmonisateur ne pourrait être mieux rempli que par les consortiums d'ONG des pays africains concernés, qui agiraient comme salle de triage assurant la concertation et évitant le double emploi des efforts.

Explorer les possibilités ouvertes par une telle option est d'ailleurs une des recommandations de cette étude; mais cela laisse deux questions non résolues:

1. Comment pourrait-on associer les nombreux réseaux intergouvernementaux à un tel processus de coordination? Et 2. Quelle coordination réciproque peut-on attendre des agences donatrices quant au financement des réseaux nouveaux ou en cours d'activité?

"Le problème, de notre point de vue," a commenté NOVIB, "est que nous sommes le reflet de ce qui a évolué dans la région. Nous critiquons les réseaux sahéliens parce qu'ils ne communiquent pas entre eux, mais faisons-nous mieux en la matière?".

Il n'existe pas, même entre les ONG de l'hémisphère nord, sans parler des donateurs bilatéraux ou autres, de mécanisme grâce auquel elles pourraient élaborer de concert leur approche des développements en cours dans le domaine du travail en réseau. Il sera nécessaire qu'elles fassent montre de détermination pour donner à leurs interventions une cohérence et un renforcement mutuels, avant que des propositions de création d'un tel mécanisme aient des chances de réussite.

6 FORCES ET FAIBLESSES

A partir de l'exposé qui précède, il est maintenant possible d'énumérer les forces réelles ou potentielles - ainsi que les évidentes faiblesses - du mode de travail en réseau lorsqu'il s'agit de faire face aux besoins écologiques et de développement du Sahel occidental.

Parmi les forces qui ont inspiré la croissance de ces réseaux, il en est de nombreuses qui ne sont pas propres au seul Sahel; de même pour les pressions auxquelles ils se trouvent soumis une fois établis. On peut donc supposer que, hormis certaines variations, les facteurs positifs et négatifs envisagés ici risquent de jouer un rôle en d'autres sous-régions africaines, et peut-être plus largement dans le monde en voie de développement.

Des forces

Le technicien du développement ou le spécialiste des ressources naturelles employé dans une organisation hiérarchique n'a de contacts professionnels qu'avec une mince strate de collègues. Ceux qui se livrent à un travail semblable se trouvent habituellement bloqués dans des hiérarchies distinctes, avec peu ou pas de contact entre eux. Et ce qui est vrai des particuliers peut s'appliquer tout aussi bien aux organisations elles-mêmes. Si quelqu'un invente une roue, leur isolation mutuelle condamne les autres à la réinventer.

Un des avantages - fondamental - des réseaux, tient donc à leur capacité de réaliser des liaisons latérales entre de nombreuses organisations distinctes aux structures formelles verticales. Les associations informelles de ce genre peuvent combler des vides cruciaux dans le mécanisme institutionnel conçu pour promouvoir le développement et une gestion saine de l'environnement: vides où se cache souvent la clé de la mobilisation des gens ou des idées, et qui, si on les ignore, peuvent vicier l'ensemble du processus.

En ce qui concerne le renforcement des capacités de recherche des pays en voie de développement, un des meilleurs arguments rencontrés en faveur de

l'approche par les réseaux est son faible coût, puisqu'elle évite la nécessité de grandes dépenses d'investissement en constructions et équipement. Mais les partisans des réseaux admettent avec tristesse que ce n'est pas un élément aussi persuasif qu'il devrait l'être, car, comme l'indique l'un d'eux, "les donateurs aiment voir que leur argent [a servi à] quelque chose de tangible, et lorsqu'il s'agit de visibilité vis à vis du monde extérieur, un bel Institut de Recherche tout neuf n'a pas son pareil".

Il est un avantage plus spécifique aux réseaux que le facteur coût, et il s'agit du fait que ce sont des associations bénévoles. Leurs membres adhèrent à cause des avantages qu'ils escomptent de leur participation, mais ils peuvent s'en aller à tout moment sans que cela ne leur coûte rien, n'y n'affecte leur gagne-pain.

Les réseaux sont, ne fût-ce que nominativement, égalitaires, et ne font peu ou pas de distinction de statut entre leurs membres. A son tour, ceci promeut une approche plus participative à la recherche de solutions aux problèmes, et permet aux membres d'exprimer leurs vues sans craindre d'être pénalisés par leurs supérieurs.

Bien ce que ne soit pas toujours le cas, les réseaux peuvent s'avérer beaucoup plus flexibles que les organisations formelles, répondant plus rapidement à de nouvelles exigences et se montrant capables d'adapter leurs programmes à des besoins changeants. A tout le moins, les plus petits d'entre eux peuvent être plus facilement dissous lorsqu'ils cessent d'être utiles, puisqu'ils ont peu d'employés dépendants et peu ou pas d'investissements en capital fixe.

Autre avantage significatif: les réseaux peuvent rassembler une large audience faite de gens issus de différentes disciplines et origines, qui n'auraient guère, sans eux, l'occasion d'interagir. Leurs membres peuvent donc tendre la main à travers les barrières de nationalités ou de langues afin de prendre contact avec leurs collègues professionnels du même domaine ou de domaines connexes.

Les organisateurs et participants des réseaux de recherche et des réseaux de soutien aux projets opérationnels estiment qu'ils sont à même d'apporter un accès au financement plus facilement que ce n'est souvent le cas pour une organisation solitaire - tandis que leur fonction de salle de triage permet un partage des efforts et des résultats plus efficaces.

Du point de vue des organisations non-gouvernementales, l'adhésion à un réseau peut être le meilleur moyen d'obtenir des informations régulières sur un sujet spécifique pertinent, et aussi un bon vecteur pour transmettre aux organismes officiels leurs conceptions sur des questions de politique à suivre, leur donnant l'avantage de la force du nombre et leur évitant de devoir s'exposer individuellement à des réactions hostiles toujours possibles.

Comme on l'a indiqué au début de ce chapitre, de tels avantages peuvent être réels, ou potentiels. Tous les réseaux ne parviennent pas à les garantir. On peut dire que le degré de réalisation de leurs objectifs dépend surtout de quatre conditions:

- i. La participation des participants/bénéficiaires à la formulation des politiques et programmes du réseau;
- ii. L'environnement politique au sein duquel le réseau doit fonctionner, y compris l'attitude du gouvernement (ou de certains ministres et fonctionnaires) envers de telles initiatives;
- iii. Le degré de compétence de la direction du réseau, tout particulièrement en ce qui concerne la mise au point de programmes et le contrôle financier.
- iv. Un financement adéquat permettant de soutenir les activités du réseau et les liaisons avec d'autres, après que les trois premières conditions aient été remplies.

C'est le non-respect de ces conditions de base - qu'il soit le fait des donateurs, des organisateurs du réseau ou des participants eux-mêmes - qui explique la plupart des faiblesses identifiées au cours de cette étude et indiquées ci-dessous.

Des faiblesses

Savoir quel est le problème majeur des réseaux de développement - argent, animation ou manipulations - dépend du cas observé et du point de vue de départ de chaque observateur. Mais ces trois problèmes sont à l'origine de la plupart des défauts mis en exergue par les personnes interrogées au cours de cette étude.

* L'argent: De nombreux réseaux souffrent d'un sous-financement aigu, avec pour conséquences, non seulement de graves limites imposées au développement de leur programme d'activités, mais aussi l'affaiblissement de leur position dans les négociations avec les donateurs extérieurs. Par suite de restrictions financières, peu de ressources sont disponibles pour permettre une animation efficace, et un retranchement ou une suspension des activités risque d'entraîner la perte d'intérêt des participants.

Un problème inhérent aux réseaux est que les avantages qu'ils offrent sont le plus souvent d'ordre intangible, inquantifiable. Cela les défavorise dans leurs rapports avec les agences de financement, qui restent nombreuses à hésiter à soutenir des activités dont les résultats ne sont pas visibles.

* L'animation: En de trop nombreux cas, les personnes chargées de l'animation des réseaux ne sont pas formées, sont surchargées de travail, ou les deux à la fois. Le premier problème n'est pas facile à confronter: il existe peu de cours formant aux techniques et à la dynamique du travail en réseau, et les organisations promotrices des réseaux tendent à penser - bien à tort - que ce sont leurs membres qui apporteront par eux-mêmes tout l'élan nécessaire, ne requérant alors qu'un minimum de coordination. Comme de nombreuses agences de financement ont la même conception, le rôle d'animateur de réseau abonde souvent en frustrations.

Certains conséquences d'une mauvaise attention accordée à l'animation des réseaux sont (a) que les activités débutent sans une compréhension suffisante des besoins du groupe visé, (b) qu'elles ne sont pas contrôlées avec efficacité, et (c) que les animateurs se plaignent du faible niveau de motivation rencontré chez leurs participants.

* Les manipulations: Il y a là plusieurs problèmes dont l'origine est commune, à savoir, ce que de nombreux participants sahéliens perçoivent comme la domination des réseaux par leurs partenaires/bailleurs de fonds de l'hémisphère nord. La première doléance a trait à un manque de démocratie dans le choix et la mise en application des activités de réseau, reflétée dans la tendance des agences de financement à imposer leurs propres idées. Lorsque cela se produit, les

organisateurs et participants du Sahel risquent de se trouver dans l'impossibilité de répondre aux vrais besoins de leurs audiences - et ce au détriment du réseau lui-même et de leur propre volonté d'engagement.

Il est tout aussi grave que les réseaux soient souvent conçus et mis sur pied dans le seul cadre d'un projet, en négligeant toute vision stratégique plus large de ce dont on a besoin pour la promotion de l'environnement et du développement. En conséquence, les donateurs aussi bien que les animateurs se sentent tenus de justifier "leur" réseau, dans l'optique de la capacité de ce dernier de créer son propre espace, sa propre liste de priorités. Ce phénomène, à son tour, peut entraîner une concurrence dont l'enjeu est le "territoire" du travail en réseau, et une tendance à refuser de prendre en compte ce que font les autres. En fin de compte, le résultat est, au pire, une situation frictionnelle, et une grande quantité d'efforts faisant double emploi.

Dans l'ensemble, les trois problèmes indiqués ci-dessus se manifestent de la façon la plus évidente sous forme d'une grave absence de coordination entre les dizaines de réseaux de l'environnement et du développement qui fonctionnent actuellement dans les pays objets de l'enquête. C'est la raison première pour laquelle les avantages cumulés des réseaux dans le Sahel demeurent bien inférieurs à ce qu'ils pourraient être en situation optimale. C'est là une question que les réseaux eux-mêmes, et leurs donateurs, ont besoin de confronter pour arriver à un certain degré d'amélioration réelle.

7 LES CONCEPTIONS DES ORGANISATEURS ET DES PARTICIPANTS

Voici un bref échantillon des commentaires obtenus lors d'interviews avec des organisateurs et participants, présentés ici afin de donner corps à la façon dont les réseaux sont perçus de l'intérieur.

i) Organisateurs de réseaux

- "Il faut d'avantage de réseaux puisqu'il est toujours bien de mettre les efforts en commun pour affronter les difficultés communes."
- "Il y a des faiblesses évidentes dans les réseaux auxquels j'appartiens. Les raisons sont multiples: d'abord, d'ordre financier - ils n'ont pas les moyens de leurs politiques et ils sont plus dépendants de l'étranger que des pays africains où ils opèrent."
- "Évidemment s'il y a répétition, il y a aussi conflit d'intérêt, mais je pense qu'il peut et doit y avoir des zones d'interférences pour le grand bien des bénéficiaires de leurs prestations."
- "Les participants aux réseaux ne sont pas motivés."
- "La faiblesse principale est que le financement n'est pas assuré."

ii) Participants

- "Il y a beaucoup de réseaux, certes, mais chaque discipline doit avoir son réseau. Le problème c'est la coordination."
- "Au sein du réseau, on ne sent pas le poids de l'administration, on est libre."

- "D'autres réseaux sont à créer, le besoin existe. Mais ils faut qu'ils renforcent les capacités d'action des participants. De petites actions de 400.000 francs CFA pour un pays; 10.000.000 francs CFA pour l'ensemble des pays membres; qu'est-ce que ça représente pour tout un programme national?"
- Il y a assez de réseaux. La plupart se limitent à donner des informations. Ce n'est pas suffisant; le besoin de création de réseaux existant, il faut aux réseaux des moyens pour des activités de recherche concrètes."
- "Le mot réseau est en vogue. Il faut faire attention pour éviter des duplications."
- Les difficultés essentielles des réseaux sont celles liées au manque de fonds."
- "S'il y a mérite à allouer au réseau, se sont surtout les contacts - atelier, session de formation, abonnement, revue, visites - qu'il offre à un participant."
- "Il y a eu toujours des réunions sans suite financière malgré qu'il reçoit des financements pour ses réseaux."
- "Les projets sont élaborés par nous. Une fois le financement obtenu, on gère à notre place."
- "Nos partenaires du Nord se servent des réseaux pour assurer leurs propres fonctionnements."
- "Je n'ai rien à reprocher aux réseaux auxquels je participe jusque là; il n'y a ni répétitions, ni rivalités. Le problème peut se poser au niveau des personnes ressources puisqu'en général se sont les mêmes personnes qui participent à différents réseaux. Il est vrai qu'au niveau individuel lorsqu'on se met dans plusieurs choses à la foi on devient inefficace."

8. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Cette enquête a repéré plus de 100 réseaux de l'environnement et du développement, fonctionnant dans quatre pays du Sahel occidental. Leurs structures, dimensions, objectifs, méthodes de fonctionnement, extensions géographiques et ressources, varient grandement. A un bout de l'éventail, on trouve des réseaux aux hiérarchies si sophistiquées qu'on peut à peine les distinguer d'institutions formelles; à l'autre extrémité, on trouve des groupes informels sans statut juridique, sans permanents, et qui existent tout juste comme associations d'un genre ou d'un autre, mais n'en ont pas moins créé entre leurs membres un lien solide de travail en réseau.

Une telle diversité démontre à quel point les réseaux sont devenus un instrument polyvalent pour l'approche d'une large gamme de questions scientifiques, économiques, techniques et sociales, même dans - ou peut-être, spécialement dans - certains des plus pauvres pays du monde. La grande importance de leur apport au processus de développement et à la lutte contre la désertification dans ces quatre pays, au cours des deux dernières décennies, est très généralement reconnue.

Pourtant, la prolifération des réseaux, qui s'accélère encore ces derniers temps, n'a été soumise à aucun contrôle planificateur. Ceci a été source de confusion et, peut-on dire, de dispersion des ressources disponibles, obligées de se répartir entre trop d'initiatives distinctes. Il est temps de faire un bilan et de rationaliser l'acquis à ce jour, avant que de passer à une nouvelle phase d'expansion des réseaux.

Les recommandations suivantes sont donc conçues comme base de révision de la situation des réseaux existants (leur structures, leurs programmes et leur coordination), par toutes les parties concernées - organisateurs de réseaux, agences donatrices du Nord et membres de réseaux.

Recommandations

1. La création de réseau doit provenir d'un besoin ressenti à la base.
2. Les réseaux opérant dans les pays de la région devraient établir un processus consultatif pour envisager les moyens d'harmoniser leurs activités, de partager les ressources disponibles et d'assurer la coordination des initiatives en cours aussi bien que de celles issues de nouvelles propositions dans leurs centres d'intérêt. Là où existent déjà des éléments de base d'une telle coordination (par exemple le système d'information Sahel/Resadoc), il faudrait examiner les possibilités de leur renforcement et leur expansion. Les plans que l'on fera pour une coordination améliorée devraient aussi comprendre une banque de données qui rassemblerait et diffuserait les informations provenant de tous les réseaux d'un pays donné. Il faudrait harmoniser leurs méthodologies de travail. Il est aussi plus que nécessaire d'encourager la création d'un processus consultatif informel.
3. Il faudrait demander aux organisations promotrices des réseaux et leurs animateurs/représentants, au niveau national ou local, de prendre des dispositions pour la participation des membres au processus de prise de décision à toutes les étapes de la planification et de la mise en application et à l'évaluation.
4. A tous les niveaux, les réseaux devraient accorder une plus grande importance aux compétences en matière de gestion, dans l'attribution de priorité et dans l'exécution de tâches. Il faut en particulier qu'une telle compétence serve à assurer que le réseau soit, avant toute autre chose, pertinent au regard des besoins des communautés locales, plutôt qu'à celui des intérêts de ses promoteurs et/ou donateurs.
5. Les réseaux basés au Sahel devraient chercher les moyens de gendrer des revenus dans leurs propres pays, afin de diminuer leur dépendance envers les donateurs de l'hémisphère nord, d'avoir une plus grande liberté dans la définition de leurs politiques et programmes.
6. Les responsables de réseaux devraient s'assurer que leurs budgets contiennent des dispositions réalistes pour l'animation, la formation, l'information et la communication, le suivi et l'évaluation des activités, et la coordination avec d'autres réseaux opérant dans le même domaine.

7. Les agences donatrices (nationales, internationales et septentrionales) et les réseaux de la région devraient se concerter dans le but:
- d'établir des principes directeurs pour les futurs soutiens financiers y compris un fonds spécial d'assistance aux petits réseaux du sud, fonds dont les subventions serviraient à améliorer leur efficacité.
 - de sélectionner les projets devant bénéficier de soutien en fonction de la capacité du réseau qu'il s'agisse de recherche, d'échange d'informations ou de projets opérationnels, correspondant aux besoins et priorités exprimés par les populations locales.
 - de donner plus de souplesse aux conditions d'octroi des subventions de soutien aux réseaux, afin que les ressources puissent être attribuées dans la ligne des décisions des animateurs et participants sur le terrain.

Conditions de réalisation: (1) création d'un cadre de concertation formel entre ONG et bailleurs de fonds; (2) allègement du processus de déblocage des fonds pour une meilleure exécution des projets.

8. On devrait attendre des agences donatrices et des agences extérieures promotrices des réseaux qu'elles coordonnent leurs inventions - tout comme on l'attend des réseaux eux-mêmes - afin d'éviter les conflits et le double emploi des efforts.

Condition de réalisation: développer la concertation et la collaboration.

9. Les agences donatrices devraient prendre dans le cadre des futures subventions de réseaux des dispositions spéciales pour le soutien des animateurs pour le suivi et pour la formation. Il faudrait aussi accorder un financement aux études de faisabilité à mener avant tout engagement substantiel envers les nouvelles initiatives de travail en réseau.

Condition de réalisation: octroi de moyens de fonctionnement et de stage.

10. Les gouvernements des pays étudiés devraient maintenir et renforcer une liaison positive avec les réseaux de l'environnement et du développement du secteur indépendant (ONG) qui ont montré le rôle important qu'ils peuvent jouer dans la promotion des objectifs globaux de développement de leurs pays. Cette liaison, ce dialogue, sont nécessaires pour l'établissement d'une confiance mutuelle et d'une compréhension claire des rôles complémentaires des agences officielles et non officielles.

Condition de réalisation: facilité d'accès aux études et aux archives.

11. Les gouvernements des pays de la zone sahélienne devraient aussi envisager les avantages potentiels du soutien sous forme de petites subventions aux réseaux d'ONG locaux ou nationaux. Certains de ces réseaux ne reçoivent que peu ou pas de fonds internationaux, mais dans la fourniture de services aux communautés locales, nombre d'entre eux sont mieux placés que les agences officielles.

Conditions de réalisation: (1) maintenir les exonérations, (2) permettre l'accès aux aides bilatérales et multilatérales; (3) permettre l'accès au crédit à des taux préférentiels; (4) soutien logistique du gouvernement; (5) alléger les contraintes administratives.

Annexe A

**Comment améliorer la gestion et la coordination
des réseaux environnement/développement au Sahel?**

Séminaire régional

Dakar, le 26-28 juin 1991

RAPPORT

Comment améliorer la gestion et la coordination des réseaux environnement/développement au Sahel

Introduction

Vingt-trois délégués d'organisations de réseaux au Sénégal, au Mali, au Burkina Faso et au Niger se sont réunis à Dakar du 26 au 28 juin 1991 lors d'un séminaire pour rechercher les moyens de rendre les réseaux d'environnement et du développement dans la région plus efficace. Le séminaire a été tenu afin de permettre aux délégués des quatre pays de considérer les recommandations d'une étude menée par les chercheurs nationaux en collaboration avec l'Institut International pour l'Environnement et le Développement (IIED).¹

A la séance d'ouverture, qui a été tenue à la Chambre de Commerce à Dakar, les participants ont été accueillis par M. Ousmane Sow, membre hôte de l'équipe de recherche, qui a présidé la séance. Il a présenté l'organisation de l'étude et a attiré l'attention sur les recommandations, qui ont été au centre du débat au cours de la réunion. De la part de l'IIED, M. Robin Sharp a exprimé sa satisfaction pour le niveau d'intérêt que le séminaire a attiré et a suggéré qu'une question clef pour les organisations de réseaux dans le Sahel soit la recherche des moyens pratiques pour harmoniser le travail. Il a ajouté que le rapport du séminaire serait publié comme supplément à l'étude des réseaux de l'environnement et du développement dans les quatre pays représentés à la réunion et serait diffusé aux autres réseaux, aux gouvernements des états de la zone sahéliennes et aux agences donatrices. La réunion a noté avec appréciation le soutien du gouvernement norvégien, qui a rendu possible la réalisation de ce projet.

Les participants ont ensuite écouté une présentation de M. Moustapha Soumaré, président du Comité de Coordination des Actions des ONG au Mali (CCA-ONG), qui a décrit l'évolution d'un réseau ONG - le Système d'Information du Sahel (SIS). Il a été suivi par M. Charles Renard de l'ICRISAT, Niger, qui a présenté quelques perspectives du point de vue des réseaux de recherche.

¹ Sow, Ousmane, et al., "Les réseaux de l'environnement et du développement dans quatre pays du Sahel: Etude et évaluation", IIED, Londres.

En tant que représentant des auteurs du rapport, M. Daba Coulibaly du Stop-Sahel, Mali, a décrit les différentes sortes de réseaux dans son pays et les difficultés encourues au cours de l'étude. Un des problèmes était le manque d'accord général sur la définition précise d'un réseau.

Ces présentations ont été suivies par une discussion générale, pendant laquelle un certain nombre de problèmes ont été soulevés. Parmi eux:

- **l'écart entre la recherche et les populations cibles et le besoin des intermédiaires;**
- **l'importance de créer des liens entre les réseaux de recherche et les réseaux d'ONG;**
- **le besoin d'une évaluation suivie des réseaux ONG;**
- **le rôle réel ou potentiel de lobbying des réseaux;**
- **les questions concernant le niveau de participation active des membres de réseaux et les éléments qui affaiblissent la motivation des animateurs de réseaux;**
- **les questions concernant la dynamique de la mise en place des réseaux: comment démarrent-ils, les intérêts de qui reflètent-ils, quels éléments déterminent leur croissance;**
- **le besoin de conseils pour déterminer lesquels des réseaux sont les plus appropriés pour un individu ou un groupe. Adhérer à un nombre limité de réseaux peut rendre la personne ou le groupe plus efficace, il a été noté, même "si nous nous adhérons à tous, nous ne faisons rien de tout".**

A cause des contraintes de temps et de ressources, M. Coulibaly a expliqué que le rapport n'a pas pu couvrir toutes ces questions en profondeur. Quelqu'un pourrait devenir le sujet d'une enquête supplémentaire.

Le principal travail du séminaire - celui d'examiner la substance et les recommandations du rapport de l'étude - a été poursuivi au cours des jours suivants en trois paires de groupes de travail (voir le programme à Annexe A). Au cours de la dernière journée, un groupe de participants a visité le siège à Dakar du Réseau Africain pour le Développement Intégré (RADI), où ils ont rencontré le président, M. Mazide Ndiaye, et les membres du personnel.

Les conclusions des six groupes de travail ont été présentées et approuvées à la séance plénière de clôture et elles forment la base du

présent rapport.

1. **Les réseaux: structures et méthodes:
forces et faiblesses**

Afin d'éclaircir la nature des associations qu'on pourrait appeler "les réseaux", la définition suivante a été formulée et acceptée:

Un réseau, c'est un ensemble d'entités, d'organisations ou d'individus qui décident de coopérer sur une base géographique, sectorielle ou fonctionnelle afin d'atteindre des objectifs communs avec un but d'accroître leur efficacité individuelle et collective.

Par rapport à cette définition, on peut citer différents types de réseaux dont:

- Réseaux sous formes de cellule pour résoudre des problèmes concrets et ponctuels. Exemple: lutte anti-acridienne menée par le CONGAD au Sénégal.
- Réseaux d'informations, de formation et d'échanges d'expériences. Exemples: RESADOC, IRED (Niamey).
- Réseaux de recherche. Exemple: Réseau Parcours-Pastoraux du CIPEA.
- Réseaux informels dont il y en a des exemples car ils existent partout dans le Sahel. Exemple: Associations villageoises traditionnelles, etc.
- Réseaux de type bailleurs de fonds avec ses partenaires en vue de promouvoir des échanges d'expériences. Exemple: Solidarité Canada-Sahel.

Pour ce qui est des structures et méthodes du réseau, nous avons surtout insisté sur la flexibilité et la souplesse de la structure pour permettre une meilleure diffusion des informations entre la coordination et les membres et entre les membres et les populations. Il est néanmoins important de reconnaître que la structure dépend du type du réseau. Quant aux méthodes, il nous paraît difficile de les généraliser mais celles énumérées ci-dessous peuvent être leurs points communs:

- meilleure circulation et utilisation efficace des informations au

sein de la coordination des membres et des populations.

- concrétisation des actions pour que l'impact du réseau soit ressenti par les membres et par les populations (séminaire, atelier, descente sur le terrain, etc).

Pour ce qui est des forces des réseaux, au meilleur des cas elles sont:

- renforcement mutuel des membres,
- flexibilité et souplesse de la structure,
- lobbying auprès des bailleurs pour obtention de financement de projets ou programmes communs ou individuels.

Quant aux faiblesses des réseaux elles sont souvent d'ordre:

- financier;
- animation;
- manipulations;
- pas d'impact sur les populations cibles;
- caractères politiques très affichés au detriment des objectifs initiaux du réseau.

2. Les besoins de ressources: les liens de coordination externe

A. Les besoins de ressources

L'obtention de ressources financières constitue la principale difficulté des réseaux. Elle est plus contraignante pour les réseaux nationaux fonctionnant à partir des cotisations des membres d'une part, et d'autre part de subventions insuffisantes et irrégulières de l'extérieur (des états et des bailleurs de fonds du Nord).

La recherche des financements extérieurs est rendue difficile par la réticence des bailleurs ayant souvent des objectifs différents des réseaux. La réticence peut résulter aussi de l'incapacité opérationnelle des réseaux demandeurs.

Les difficultés de financement existent aussi pour les réseaux internationaux, mais à une mesure moindre car des sources de financements relevant principalement de lourdeurs administratives.

Pour faire face à ces besoins, on a identifié les actions suivantes à développer:

- i. solliciter une plus forte intervention des états dans le financement des réseaux.**
- ii. responsabiliser davantage les membres ONG-chercheurs de base dans le financement de leur réseau par la mise en place de systèmes rigoureux de cotisation.**
- iii. promouvoir le système de don et de leg aux réseaux.**
- iv. développer des systèmes de fonctionnement souples et légers.**
- v. rechercher des moyens d'auto-financement des réseaux -ce qui peut se traduire par la diversification des activités des réseaux vers l'initiation d'activités génératrices de revenus (verité de service, installation d'unité-économique).**

B. Liens de coordination externes

Il a été constaté qu'il existait un manque de coopération tant interne qu'externe des réseaux, ce qui fut déjà mentionné dans le rapport. Cette insuffisance résulte souvent de:

- la méconnaissance des partenaires du fonctionnement de leur structure commune;**
- la disponibilité et la motivation variable des animateurs des réseaux;**
- les problèmes d'organisation et de fonctionnement;**
- les problèmes logistiques de communication;**
- les problèmes financiers.**

Pour améliorer la coopération, les approches suivantes ont été identifiées:

- i. **développer des systèmes de communication directe entre les membres ou représentants des réseaux en favorisant des rencontres de concertation régulière au niveau zonal ou régional;**
- ii. **décentraliser les activités des réseaux en privilégiant la formation de cellules ou de cadres de concertation au niveau des zones d'intervention (village, département, région);**
- iii. **améliorer l'accessibilité des réseaux;**
- iv. **promouvoir une information de qualité ayant un impact positif certain pour les bénéficiaires. Cela pourrait se traduire par:**
 - **la publication d'un bulletin donnant des éléments sur les activités des membres des réseaux afin de favoriser de véritables échanges d'expérience;**
 - **la publication d'un bulletin régional;**
 - **la publication d'un bulletin thématique permettant l'approfondissement des sujets.**

3. Les réseaux de recherche: Quelle coopération avec le secteur ONG et qu'est-ce que nous pouvons offrir?

Cet intitulé pose le problème de l'analyse des relations bilatérales du point de vue des réseaux de recherche. Dès lors, pour mener cette analyse il est apparu nécessaire de tenir compte des différentes étapes de la recherche - à savoir l'identification, l'exécution et l'application - pour apprécier les types d'apports réciproques et les attentes de la coopération entre les partenaires en question: réseaux de recherche - ONG.

Toutefois, il convient de remarquer que l'Etat (national ou "multinational") est fortement impliqué dans les institutions de recherche. A preuve, les orientations des programmes de recherche dépendent des stratégies élaborées.

De même, il faudrait distinguer la recherche fondamentale ou systématique (strictement conduite par les institutions de recherche) de la recherche appliquée pour laquelle les ONG peuvent être impliquées et être, alors, des partenaires privilégiés. On constate également un manque de connexion entre les réseaux de recherche

et les ONG; ce qui limite la participation de ces dernières à la recherche. L'information et le produit de la recherche sont souvent disponibles, mais peu exploités. Ainsi, les acquis de la recherche sont méconnus et peu vulgarisés. Il est aussi à regretter le manque de recherche lié à la "fonctionnalisation" de certaines structures de recherche composant le réseau.

Cependant, compte tenu des étapes de la recherche ci-dessus évoquées, les apports réciproques devraient se traduire de la manière suivante:

Apports

Etapes de la recherche	ONG	Réseaux de recherche
Identification de la recherche	<ul style="list-style-type: none">* aider la recherche en lui posant des problèmes concrets de terrain * contribuer au financement de certains programmes de recherche	<ul style="list-style-type: none">* apporter des réponses concrètes (solutions appropriées) aux problèmes des ONG par l'utilisation des résultats d'un membre du réseau
Exécution de la recherche	<ul style="list-style-type: none">* aider à tester les produits de la recherche pour les réalités du terrain * contribuer à la ré-orientation de la recherche pour l'adapter aux besoins spécifiques des populations cibles	<ul style="list-style-type: none">* fournir l'information et les produits de recherche à tester * promouvoir la participation des ONG à la recherche en les y associant étroitement
Application de la recherche	<ul style="list-style-type: none">* aider à diffuser les informations et à vulgariser les produits	<ul style="list-style-type: none">* participer à l'évaluation des impacts, en fournissant les Experts-Consultants * apporter des conseils pratiques et assurer des formations

En vue d'améliorer des échanges "réseaux de recherche - ONG", il conviendrait de:

- **regrouper les informations sous forme de publications, d'annuaires et répertoires des résultats thématiques;**
- **de développer les contacts et la coopération par l'organisation de séminaires, de conférences, de visites techniques et l'apport de conseils pratiques.**

4. Réseaux d'ONG: Quelle coopération avec le secteur Recherche et qu'est-ce nous pouvons y contribuer?

Dans le cadre général, la coopération s'avère minimale ou non existante entre les réseaux de recherche et réseaux d'ONG. Cette inexistence ou timidité de la coopération s'expliquerait par:

- **le manque de concertation entre les ONG et les centres de recherche;**
- **les difficultés d'accès à l'information tant sur le plan disponibilité que sur le plan langage;**
- **le coût élevé de la vulgarisation;**
- **le faible moyen des acteurs locaux (centre de recherche -ONG).**

Ce sont des facteurs qui encouragent difficilement la coopération sans parler des disparités qui pourraient exister entre les deux acteurs en matière de besoins d'activités.

Il existe tout de même un besoin de coopération entre ces deux types de réseaux. Pour ce faire, les actions suivantes doivent être engagées, à savoir:

- **concertation entre les deux types de réseaux à tous les niveaux;**
- **rendre accessible les résultats de la recherche tant sur le plan disponibilité (abonnement des ONG) que sur le plan langage;**

- informer les centres de recherche des activités d'ONG en communiquant les rapports d'activités;
- expérimenter et multiplier les résultats de la recherche;
- vulgariser ces résultats;
- appui de l'état à ces différents types de réseaux en vue de promouvoir leurs coopérations;
- collecter des données en vue de l'orientation de la recherche.

5. Recommandations

[Les recommandations, sous la forme adoptée au Séminaire, se trouvent maintenant incorporées dans le texte du Rapport principal.]

6. Conclusions et études de suivi

Après l'approbation du rapport et de ses recommandations, la séance plénière de clôture a discuté en détail le besoin d'une action de suivi. Après avoir considéré plusieurs possibilités, il a été décidé de mettre en place un comité de suivi dans chacun des quatre pays afin d'engager d'autres réseaux à la discussion des questions et d'examiner les démarches pratiques envers une liaison et une coordination meilleure des activités. Comme étude de cas concret, il a été suggéré que chaque comité examine le fonctionnement du Système d'Information du Sahel (SIS) dans son propre pays, afin de faire une évaluation détaillée de ses forces, ses faiblesses, et son potentiel pour le développement en tant que réseau régional.

En principe chaque comité serait composé de trois personnes au minimum: un représentant d'un réseau ONG (et/ou le collectif) un représentant d'un réseau de recherche, et le président. Les délégués suivants ont été nommés présidents nationaux pour ce processus:

Burkina Faso: Mme Suzanne Lankouandé'; Mali: M. Daba Coulibaly;
Niger: M. Amadou Doumbia; Sénégal: M. Ousmane Sow.

Le représentant de l'IIED a informé les participants que ce séminaire représentait la fin du projet d'étude des réseaux comme il a été

financé actuellement. Il a exprimé le souhait que les comités de suivi pourront poursuivre les problèmes soulevés de leur propre initiative, mais il a affirmé que l'Institut serait disponible pour donner de l'aide si une demande précise de financement pour le travail de suivi serait identifié.

* * *

Annexe B

Comment améliorer la gestion et la coordination des réseaux environnment/développement au Sahel?

Séminaire régional

Dakar, le 26-28 juin 1991

LISTE DES PARTICIPANTS

Casimir BAMBARA

**Chargé du Système
d'Information
SIS/SPONG
01 BP 131
Ouagadougou 01
Burkina Faso
Tél: 30.62.63
Fax: 33.63.12 (Att SPONG)**

Daba COULIBALY

**Président
Stop Sahel
BP 1721
Bamako
Mali
Tél: 22.36.87
Fax: 22.23.59**

Peter DELEEUW

**Ecologue
Centre International pour l'Élevage
en Afrique (CIPEA)
BP 60
Bamako
Mali
Tél: 22.21.71/22.42.79
Fax: c/o 22.30.22
Télex: 2459 ILCAMJ**

**Mme Cathy SALL
DIAGNE**

**Président Nationale
Fédération des Associations
Féminines du Sénégal (FAFS)
Amitié 3 villa 4385
Dakar
Sénégal
Tél: 25.08.72**

Issa DIARRAA

**Coordonnateur
Solidarité Canada Sahel
BP 1721
Bamako
Mali
Tél: 22.36.87
Fax: 22.23.59**

**Ibrahima Cheikh
DIONG**

**Responsable de l'hydraulique
et de l'environnement
Réseau Africain pour le
Développement Intégré (RADI)
BP 12085 Dakar
Sénégal
Tél: 25.55.47
Fax: 25.55.64**

Amadou Mactar DIOP

**Représentant Régional
Rodale International
BP A 237
THIES
Sénégal
Tél: 51.10.28**

Amadou DOUMBIA

**Directeur des Etudes
Agri-Sahel-Service
BP 10557
Niamey
Niger
Tél: 73.49.47
Fax: c/o 73.26.85
Télex: 5563 NI**

Souleymane FRANTAO

**Responsable du Centre de
Documentation
RESADOC
BP 1530
Bamako
Mali
Tél: 21.21.70
Fax: 22.21.73**

Kaza GAOH

**Secrétaire Exécutif
Actions pour le Développement
Rural Intégré (ADRI)
BP 12903
Niamey
Niger
Tél: 73.42.49**

Ced HESSE

**Coordinateur
Réseau d'Informations des
Terres Arides (RITA/OXFAM)
Casier Postal 3
Dakar-Fann
Sénégal
Tél: 25.18.08
Fax: 25.45.21**

**Mme Suzanne
LANKOUANDE**

**Présidente
GRADES
01 BP 1452
Ouagadougou 01
Burkina Faso
Tél: 30.63.34
Fax: 30.77.64
Télex: 1112 BF**

Jamano LOMPO

**CNLCD-LUCODEB
03 BP 7107
Ouagadougou 03
Burkina Faso
Tél: 31.24.64**

Hady LY

**Directeur des Projets
et Programmes
Association Panafricaine
pour le Développement
Communautaire (PADEC)
22, Bd de la République
BP 5194
Dakar
Sénégal
Tél: 21.05.01**

**Abdourahmane
OUEDRAOGO**

**Directeur, Cellule Education
Environnementale
Association Six-S
BP 100
Ouahigouya
Burkina Faso
Tél: 55.05.34**

Charles RENARD

**Chef du Programme Exploitation
des Ressources
ICRASAT
BP 12404
Niamey
Niger
Tél: 72.27.25**

Moussa SECK

**Chercheur ENDA-SYSPM
ENDA Tiers-Monde
BP 3370
Dakar
Sénégal
Tél: 22.42.29
Fax: 22.26.95**

Voré Gana SECK

**Responsable des Communications
Rodale International
BP A 237
Thiès
Sénégal
Tél: 51.10.28**

Robin SHARP

**Directeur, Programme des
Réseaux Sud
International Institute for
Environment and Development
(IIED)
3 Endsleigh Street
London WC1H 0DD
Great Britain
Tél: 71.388.2117
Fax: 71.388.2826
Télex: 261681 EASCAN G**

Mme Minata SIRIMA

**Réseau de Documentation Agricole
du Burkina (REDAB)
Ministère de l'Agriculture
et de l'Elevage
BP 7010
Ouagadougou 03
Burkina Faso
Tél: 30.69.95**

Moustapha SOUMARE **Président**
CCA-ONG
BP 1721
Bamako
Mali
Tél: 22.36.87
Fax: 22.23.59

Ousmane SOW **Ingénieur Consultant**
Sicap Dieuppeul I
Villa n° 2365
Dakar
Sénégal
Tél: 25.69.94
Fax: 23.38.64

Mme Rokiatou TALL **AFOTEC**
Route de Front de Terre
Dakar
Sénégal
Tél: 25.69.94
Fax: 22.07.02/21.19.29
(Attn: AFOTEC)
Télex: 21621

Ousmane THIOUNE **Chercheur/Consultant**
ENDA-Tiers Monde
Libérte VI villa n° 6228
Dakar
Sénégal
Tél: 25.35.56
Fax: 22.26.95
Télex: 51456

* * * *

ANNEXE C

**LISTE DES RESEAUX ETUDIES AU SENEGAL, AU MALI,
AU BURKINA FASO ET AU NIGER**

SENEGAL

SENEGAL

Liste des réseaux pour l'environnement et le développement

Nom du réseau	Personnes à contacter	Adresses	Domaines d'activités
Association des Bacheliers pour l'Emploi et le Développement (ABACED)	Daouada DIOP Président	Route du Front de Terre x Avenue Bourguiba, Dakar B.P. 12135 Tél. 25-70-56/25-71-32	Agriculture, Environnement, Femmes, Jeunes, Habitat, Education, Commercialisation, Elevage
Association Culturelle d'Aide à la Promotion Educative et Sociale (ACAPES)	Abdoul Hamidou SY Président	UV 20, Parcelles Assainies B.P. 3432 Dakar Tél. 35-10-66	Agriculture, Environnement, Enfance, Femmes, Jeunes, Hydraulique, Education, Santé, Technologie, Pêche, Elevage
Association des Femmes Africaines pour la Recherche sur le Développement (AFARD)	Ndèye SOW Secrétaire Exécutive Adjointe	s/c CODESRIA, rue Léon G. DAMAS x Fann Résidence B.P. 3304 Dakar Tél. 23-02-11	Agriculture, Environnement, Energie, Enfance, Femmes, Jeunes, Habitat, Santé, Education
Service International d'Appui à la Formation et aux Technologies en Afrique de l'Ouest (AFOTEC)	Rokiatou TALL Secrétaire Exécutive	Villa n° 5, Route du Front de Terre en face de Notre Dame du Liban, Castors, Dakar	Agriculture, Environnement, Energie, Femmes, Jeunes, Handicapés, Hydraulique, Artisanat, Education, Technologie, Santé, Enfance

Nom du réseau	Personnes à contacter	Adresses	Domaines d'activités
AFRICARE	Ellis BROWN Représentant au Sénégal	Rue 3 x Avenue Bourguiba Villa n° 1 Castors Dakar B.P. 2272, Tél. 25-76-64	Agriculture, Environnement, Femmes, Hydraulique, Pêche, Santé, Education, Elevage
Association Française des Volontaires du Progrès (AFVP)	Louis JEAN Délégué Régional	Route du Front de Terre en face du Parc Zoologique de Hann Dakar B.P. 1010, Tél. 32-04-92 32-74-75	Agriculture, Environnement, Energie, Enfance Femmes, Habitat, Handicapés, Jeunes, Hydraulique, Pêche, Artisanat, Education, Santé, Technologie
Action Humanitaire pour le Développement Intégré au Sénégal (AHDIS)	Amacodou DIOUF Président	Cité ASECNA, Yoff, Bâtiment 6, 2e étage - s/c Alioune NDIAYE, Dakar B.P. 21395 Tél. :	Enfance, Femmes, Jeunes, Pêche, Artisanat, Technologie
Association des Jeunes pour l'Education et le Développement (AJED)	Yaya NDIAYE Secrétaire Général	UV 10, 143, Parcelles Assainies, Dakar B.P. 12035, Tél. : 35-93-20	Agriculture, Environnement, Enfance, Femmes, Handicapés, Jeunes, Hydraulique, Education, Elevage, Santé,

Nom du réseau	Personnes à contacter	Adresses	Domaines d'activités
Association Sénégalaise d'Aide à la Formation et à l'Insertion des Nécessiteux (ASAFIN)	Momar Talla KANE Directeur des Projets	Route du Front de Terre x Avenue Bourguiba Dakar B.P. 12135, Tél. : 25-05-71	Agriculture, Femmes, Jeunes, Habitat, Pêche, Education, Technologie, Elevage
Association Sénégalaise de Recherches et d'Assistance pour le Développement Communautaire (ASRADEC)	Seydou Nourou TOURE Coordinateur Général	Sicap Liberté 3 Villa n° 1739 B, Dakar B.P. 3679 Tél. 25-07-68	Agriculture, Environnement, Femmes, Habitat, Jeunes, Hydraulique, Santé, Education, Technologie, Elevage
CARITAS SENEGAL	Nicolas Ambroise NDIAYE Directeur Général Administratif et Financier	Km 11, Route de Rufisque B.P. 439 Dakar Tél. 34-00-20/ 34-05-28	Agriculture, Environnement, Enfance, Femmes, Handicapés, Habitat, Pêche, Santé, Education, Technologie
Centre Canadien d'Etudes et de Coopération (CECI)	Bernard BASTIEN Directeur Général	Zone A, Villa n° 11 B, Dakar B.P. 6112 Tél. : 25-65-14	Agriculture, Environnement, Energie, Femmes, Habitat, Jeunes, Hydraulique, Pêche, Santé, Education, Elevage

Nom du réseau	Personnes à contacter	Adresses	Domaines d'activités
Centre International pour l'Education Permanente et l'Aménagement Concerté (CIEPAC)	Michèle GOBY Coodinatrice Régionale	Km 1, Avenue Cheikh Anta DIOP B.P. 1718 Dakar Tél. 21-06-02	Agriculture, Environnement, Energie, Hydraulique, Artisanat, Technologie, Elevage, Education, Santé
Catholic Relief Services (CRS)	Paul R. MILLER Représentant-Résident	72, Boulevard de la République B.P. 216/11175 Dakar Tél. 23-66-21 23-22-75	Agriculture, Environnement, Energie, Hydraulique, Artisanat, Technologie, Elevage, Education, Santé
Church World Service (CWS)	Lowell FUGLIE Coordinateur Régional	12, Rue Félix-Faure B.P. 3822 Dakar Tél. : 22-34-40	Agriculture, Environnement, Energie, Habitat, Femmes, Hydraulique, Pêche, Jeunes, Santé, Technologie, Education
Développement Solidaire (DEVSOL)	Amadou Cupidon SY Secrétaire Général	Bopp, Rue 3 n° 39 Dakar B.P. 10035 Tél. 24-14-50	Agriculture, Environnement, Energie, Enfance, Femmes, Jeunes, Hydraulique, Santé, Education, Techologie

Nom du réseau	Personnes à contacter	Adresses	Domaines d'activités
Fédération des Associations du Fouta pour le Développement (FAFD)	Thierno KANE Secrétaire Général	Sicap Liberté 1 Villa n° 1382 B.P. 3865 Dakar Tél. : 25-72-33	Agriculture, Environnement, Femems, Jeunes, Santé, Education, Elevage, Commercialisation
Fédération des Associations Féminines du Sénégal (FAFS)	Maria DIAKHATE Coordinatrice Permanente	CEFIVA, Castors Dakar Tél. 25-08-72 25-21-51	Agriculture, Femmes, Pêche, Education, Elevage
Fondation Internationale de Secours et d'Amitié (FISA)	Justin FLEISCHMAN Représentant	Sicap Liberté 2, Villa n° 1354 B.P. 6213 Dakar Tél. : 22-74-66 25-61-07	Agriculture, Environnement, Enfance, Jeunes, Handicapés, Artisanat, Santé, Education, Elevage
Fédération des Organisations Non-Gouvernementales du Sénégal (FONGS)	Famara DIEDHIOU Président	Quartier Thialys, lot n° 5 Parcelle J, Thiès B.P. 269 Tél. 51-12-37	Agriculture, Environnement, Energie, Femmes, Enfance, Jeunes, Hydraulique, Pêche, Santé, Technologie, Education

Nom du réseau	Personnes à contacter	Adresses	Domaines d'activités
Groupe d'action pour le Développement Communautaire (GADEC)	Amadou DAFPE Administrateur Général	Derklé, rue 4, n° 14 B.P. 2622 Dakar Tél. : 24-13-74	Agriculture, Hydraulique, Femmes, Jeunes, Artisanat, Technologie, Santé, Elevage
Groupe de Recherches et Réalisations pour l'Eco-Développement (CRED)	Jacques DUBOIS Président	Bakel Tambacounda	Agriculture, Environnement, Hydraulique, Technologie
National Council of Negro Women (NCNW)	Sonède NDIAYE Coordinatrice Régionale	Rue Tolbiac x Autoroute Immeuble Assane Ousseynou B.P. 2984 Dakar Tél. : 21-93-76	Agriculture, Environnement, Enfance, Femmes, Hydraulique, Handicapés, Jeunes, Santé, Education, Elevage

Nom du réseau	Personnes à contacter	Adresses	Domaines d'activités
Office Africain pour le Développement et la Coopération (OFADEC)	Mamadou NDIAYE Directeur Général	46, Avenue Faidherbe B.P. 1887 Dakar Tél. : 21-87-59	Agriculture, Environnement, Enfance, Femmes, Jeunes, Hydraulique, Santé, Education
Organisation Sénégalaise de Volontaires pour le Développement (OSVD)	Boubacar Diop NDAO Président	RN 4, Immeuble Gallo NGUENE (Face Maison des Jeunes) Thiès B.P. A 11 Tél. 24-82-44	Agriculture, Handicapés, Jeunes, Artisanat, Education, Elevage
Oxford Committe for Famine Relief (OXFAM)	Robert NICHOLLS Représentant Régional	Sicap Amitié 1 Villa n° 3074 Rue 10 x Av. Bourguiba B.P. 3476 Dakar Tél. 24-19-00 25-17-87	Agriculture, Environnement, Energie, Femmes, Handicapés, Jeunes, Hydraulique, Pêche, Santé, Technologie, Elevage
Association Panafricaine pour le Développement Communautaire (PADEC)	Hady LY Directeur des Programmes	22, Bld de la République Dakar B.P. 3624 Tél. : 21-15-01	Agriculture, Environnement, Hydraulique, Femmes, Jeunes, Santé, Education, Elevage

Nom du réseau	Personnes à contacter	Adresses	Domaines d'activités
Foster Parents Plan International Plan International	Martin FAHAENEL Directeur	3, rue Blaise DIAGNE x Paul Holle Saint-Louis B.P. 239 Tél. 61-10-49	Agriculture, Environnement, Energie, Enfance, Femmes, Jeunes, Habitat, Hydraulique, Pêche, Santé, Elevage
Réseau Africain pour le Développement Intégré (RADI)	Abdou El Mazide NDIAYE Directeur	Rue 39 x 44 Colobane B.P. 12085 Dakar Tél. : 22-44-95	Agriculture, Environnement, Hydraulique, Femmes, Jeunes, Santé, Education, Elevage Commercialisation
Rodale Internationale (RI)	Amadou Makhtar DIOP Représentant Régional	B.P. A 237 Thiès Tél. : 51-10-28	Agriculture, Environnement, Technologie, Elevage
SOS SAHEL INTERNA- TIONAL	Souleymane NDIAYE Secrétaire Général	Rue 6 x Bld de l'Est, Point E Dakar B.P. 5222 Tél. : 25-29-02	Agriculture, Environnement, Energie, Hydraulique, Santé, Education

Nom du réseau	Personnes à contacter	Adresses	Domaines d'activités
Union pour la Solidarité et l'Entr'aide (USE)	Kalidou Baïla KENEME Président	Centre de Bopp Dakar B.P. 5070 Tél. 24-67-96 / 25-39-77	Agriculture, Environnement, Energie, Enfance, Femmes, Jeunes, Hydraulique, Pêche, Artisanat, Santé, Education, Elevage
World Relief International (WRI)	Idrissa Moïse NAPON Directeur Régional	Rue 9 x Canal 4 Point E B.P. 8260 Tél. : 23-00-77	Agriculture, Environnement, Femmes, Hydraulique, Technologie, Santé, Education
World Vision International (WVI)	Loc LE CHAU Directeur	Villa n° 15, Cité Bagdad B.P. 325 Louga Tél. : 67-13-35 21-69-334	Agriculture, Environnement, Enfance, Femmes, Jeunes, Huydraulique, Santé, Education, Elevage

Nom du réseau	Personnes à contacter	Adresses	Domaines d'activités
Environnement, Développement et Action dans le Tiers Monde (ENDA) PAN (PRONAT)	Jacques BUGNICOURT Secrétaire Exécutif Abou THIAM Responsable PRONAT ENDA	Rue Kléber x Joseph GOMIS B.P. 3370 Tél. 22-42-29 21-60-27	Agriculture, Environnement, Enfants, Femmes, Jeunes, Energie, Elevage, Education, Santé, Habitat
Réseau Africain de Biosciences (ABN)	Amadou Tidiane BA Coordonnateur Régional	BRED/UNESCO 12, Avenue Roume Dakar B.P. 3311 Tél. 23-50-82	Agriculture, Environnement, Education
Réseau d'Innovation Educative pour le Développement en Afrique (NEIDA)	Pai OBANIA Coordonnateur Régional	BRED/UNESCO 12, Avenue Roume B.P. 3311 Tél. : 23-50-82	
Forum Tiers Monde (FTM)	Samir AMIN Président	47, Bld ee la République Dakar B.P. 3501 Tél. : 21-11-44	Développement Economique, Communication

Nom du réseau.	Personnes à contacter	Adresses	Domaines d'activités .
Organisme de Recherches sur l'Alimentation et la Nutrition (ORANA)		39, Avenue Pasteur Dakar B.P. 2089 Tél. : 22-58-92	Agriculture, Environnement, Santé, Elevage, Pêche
Institut Africain de Développement Economique et de Planification (IDEP)	Van Den REYSEN Directeur	Rue du 18 Juin Dakar B.P. 3186 Tél. : 22-49-26	Agriculture, Environnement, Economie
Fondation FORD	William DUGGAN Représentant Régional	60, Rue Carnot Dakar B.P. 1555 Tél. : 22-60-45 21-96-19	Agriculture, Environnement, Enfants, Jeunes, Femmes, Education, Population, Santé, Hydraulique
Société de Développement et de Vulgarisation Agricole	Bakary D. COLY Directeur Général	92, Rue Moussé DIOP B.P. 3234 Tél. : 22-03-79 21-28-87	Agriculture, Environnement, Hydraulique, Elevage

Nom du réseau	Personnes à contacter	Adresses	Domaines d'activités
Institut des Sciences de l'Environnement	Amadou T. BA Directeur	Université Cheikh Anta DIOP Dakar	Agriculture, Environnement, Elevage, Pêche, Hydraulique, Santé, Habitat, Education
Institut Islamique Agricole (IIA)		23, Bld du Général de Gaulle Dakar B.P. 163 Tél. : 21-17-94	Agriculture, Environnement, Elevage, Pêche
Conseil pour le Développement de la Recherche Economique et Sociale en Afrique (CODESRIA)	Thandika MKANDAWIRE Secrétaire Exécutif	Rue Léon Gontran DAMAS Fann Résidence Dakar B.P. 3304 Tél. : 23-03-74	Agriculture, Environnement, Populations,
Centre Régional Africain de Technologie (CRAT)	Dr. Babatundé THOMAS Directeur Exécutif	Km 4, Avenue Cheikh Anta DIOP Dakar B.P. 2435 Tél. : 22-77-13	Agriculture, Environnement, Technologies, Education

Nom du réseau	Personnes à contacter	Adresses	Domaines d'activités
Centre de Recherches pour le Développement International (CRDI)		Km 5, Avenue Cheikh Anta DIOP Dakar B.P. 11007 CD Annexe, Tél. : 24-07-73	Agriculture, Environnement, Alimentation, Santé, Pêche, Elevage, Energie, Population, Education
Centre de Suivi Ecologique	Dr. Amadou NDIAYE	Laboratoire National d'Elevage Hann Dakar B.P. 154, Tél. : 25-69-09	Agriculture, Environnement, Elevage, Populations
Union Internationale pour la Conservation de la Nature et de ses Ressources (UICN)	Gérard SOURNIA Délégué Régional	Route des Pères Maristes Hann Dakar B.P. 3215 Tél. : 32-85-21	Agriculture, Environnement, Elevage, Pêche
Réseau des Zones Arides (RZA)	Michel GROUZIS Responsable	s/c ORSTOM Route des Pères Maristes Hann B.P. 1386 Dakar Tél. : 22-34-76	Agriculture, Environnement

Nom du réseau	Personnes à contacter	Adresses	Domaines d'activités
Réseau des Chercheurs Africains sur le Maïs	Papa Assane CAMARA	ISRA-SCS Kaolack Tél. 41-29-02/41-29-16	Agriculture, Environnement
Maisons Familiales Rurales	Famara DIEDHIOU Directeur	Ex 10e RIAOM Thiès B.P. A 237 Tél. 51-10-28	Agriculture, Environnement, Elevage, Pêche, Enfants, Jeunes, Femmes, Education, Santé
Réseau Stratégies Alimentaires	Membres : 1. Mohamed GAKOU 2. Moustapha KASSE 3. Souleymane NDIAYE 4. Daniel THIEBA	-UNITAR, B.P. 3501, Dakar -Université Cheikh A. DIOP, Dakar-Tél. : 23-05-56 -SOS INTERNATIONAL, Point E B.P. 5222, Dakar -INODEP, Villa n° 2182,	
		Sicap Dieuppeul I, B.P. 4300, Dakar	

Nom du réseau	Personnes à contacter	Adresses	Domaines d'activités
African Association for Litteracy and Adult Education (AALAE)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Boubacar BA 2. Babacar DIOP 3. Lamine KANE 4. Thierno KANE 5. Fatime NDIAYE 6. Mazide NDIAYE 	<p>c/o Fama BA UNESCO-BREDA, Dakar B.P. 3311 - Faculté des Lettres Univ. Ch. Anta DIOP - Dakar B.P. A 293 Thiès CONGAD, BP 4109 Dakar</p>	
		<p>B.P. 12085 Dakar B.P. 12085 Dakar</p>	

MALI

Prénom - Nom - Fonction - Service	Statut	
	Participants au réseau	Organisateurs/ Administrateurs de réseau
* Adama BERTHE AMRAD BP 2B BAMAKO Membre de la commission d'évaluation d'AALAE	-Réseau Alphabétique AALAE	Evaluateur d'AALAE
* N'Golo COULIBALY DNANLA BP 62 - Membre de la Commission d'évaluation d'AALAE - Coordonnateur associé réseau éducation à l'environnement d'AALAE	- Réseau éducation à l'environnement d'AALAE - Réseau éducation communautaire d'AALAE	- Evalueur AALAE - Réseau éducation l'environnement
Mme Halimatou TRAORE ALIFA B.P.1740 BAMAKO	AALAE	
Mme Lalla Aicha Ben BAVKA DNANLA B.P. 62 BAMAKO	AALAE	
* Lassana SACKO Documentaliste IER coordonnateur RESADOC MALI BAMAKO	RESADOC	RESADOC MALI
* Idrissa DIOUF Documentaliste RESADOC INSAH - BAMAKO		RESADOC/ INSAH
* Mamadou Lamine DIARRA RESADOC/INSAH - BAMAKO		RESADOC/INSAH
* Balla DIAKITE RESADOC/INSAH BAMAKO		RESADOC/INSAH
* Sadio SIDIBE Bibliothécaire USAID/MALI - BAMAKO	RESADOC/INSAH	
* Drissa KONE Documentaliste Direction Nationale des Eaux et Forêts - BAMAKO -	- RESADOC/INSAH - Réseau documentation Ministère de l'environnement et de l'élevage.	Réseau Documentation du Ministère de l'environnement et de l'élevage.
* Dieudonne CUEDEAOGO chef Division études et Recherche du CERPOD/INSAH BAMAKO		Réseaux -CERPOD -CRDI -Des journalistes sahéliens
* Sékouba DIARRA Direction Nationale de la Statistique et de Information (DNSI) BAMAKO	- Réseaux - CERPOP - CRDI - SAP	
* Mamadou NADIO Direction Nationale des actions coopératives (DENACOOOP) BAMAKO	Réseau CERPOD	
Tiéman DIARRA Institut des Sciences Humaines (IISH) BAMAKO	Réseau CRDI Réseau Economie Agricole	
Samba DIALLO Professeur E.N.SUP BAMAKO	Réseau Economie agricole	
Djibril TRAORE chercheur indépendant	Réseau Economie agricole	
Mohamed souda YATTARA Journal " ESSOR " BAMAKO Coordonnateur national du réseau des journalistes sahéliens	Réseau des journalistes sahéliens	Réseau des journalistes sahéliens
N'golo COULIBALY R T M - BAMAKO	Réseau des journalistes sahéliens	
Fadjiqui sinaba RTM Bamako	Réseau des journalistes sahéliens	
Nianzé SAKAKO journal " sunjata " - BAMAKO -	Réseau des journalistes s	

Prénom - Nom - Fonction - Service	Statut	
	Participant au réseau	Organisateur/ Administrateur de réseau
*Gaoussou TRAORE - SAP (CENRUR) - Bamako		Systeme d'alerte Précoce (SAP)
*Jean Michel BOURREAU - Représentant National de l'alliance mondiale pour la nature UICN - Bamako	Réseau SIS	
*Mamadou S. TOURE - Cellule Information OCA/ONG - Chargé de projet SIS - Bamako		Réseau SIS
*Remond Tessier - Directeur Adjoint CECI	Réseau SIS	
*Daba COULIBALY - Président STOP-Sahel - Bamako	Réseau SIS	
*Keumaye - Division Formation du CERPOD/INSAH Bamako	Réseau SIS	
*Bekaye HAIDARA - Secrétariat Technique Suivi des ONG	Réseau SIS	

MALI

Liste des réseaux pour l'environnement et le développement

Prénom - Nom - Fonction - Service	STATUT	
	Participant au réseau	Organisateur administrateurs de réseaux
*Mamadou Fatogoma TRAORE Conseiller Technique du Ministère de l'Agriculture - Président c/o Délégué du CIRAD - BP 1769 Bamako		CORAF
*Panganignou DOLO - Chef Section des Recherches sur les cultures vivrières et oléagineuses (SRCVO) - Directeur de Station - Bamako	Riz de la CORAF	SAFGRAD CORAF
*Zana SANOGO - Chef Division de la Recherche Agronomique Bamako		
Laomaïbao NETOYO - INSAH - Coordonnateur R3S Bamako		R3S
*Seydou TRAORE - Agroclimatologue à la SRVO - Bamako	R3S - CORAF	
Mamadou Cabiru N'DIAYE - Agro-climatologue à la SRCVO - Bamako	R3S - CORAF	
*Mamadou SIMPARA Agro-climatologue à la SRCVO - Bamako	R3S - CORAF	
*Cheick Omar KETTA - Sélectionneur Maïs SRCVO Bamako	Maïs CORAF Maïs SAFGRAD	
*Moussa Dossolo TRAORE - Sélectionneur Sorgho-IIR, Président du Comité Directeur du Réseau Sorgho-Bamako	Réseau Sorgho	Réseau sorgho
*Lohani Sélectionneur Mil-ICRISAT		ICRISAT
Oumar NIANGADO - Chercheur - Directeur de la Station de Recherche Agronomique de Cinsana - membre du Comité Provisoire - Réseau Mil - Ségou	Réseau Mil	Réseau Mil

Prénom - Nom - Fonction - Service	Statut	
	Participants au réseau	Organisateur administrateurs du réseau
*Binogo OUOLOGUEN - Chercheur programme national Mil et Sorgho de la SRCVO - Bamako	Réseau Mil	
Mameurou DIOURTE - Chercheur programme national mil et sorgho de la SRCVO - Bamako	Réseau Mil	
*Djélimoussa SOUMANO - Chercheur Programme National Arachide de la SRCVO - Bamako	Réseau Arachide CORAF Réseau Peanut CRSP	Réseau Peanut CRSP
*Dr. Thomas - COordonnateur réseau sorgho - ICRISAT Bamako		Réseau sorgho
*Mamadou GOITA - Chef Division de recherche sur les systèmes de production (DRSP) - Membre du Comité de pilotage - Bamako.	RESPAO	RESPAO
*Boubacar COULIBALY - Agronome DRSPR	RESPAO	
Jana IL SANOGO - Agronome DRSPR	RESPAO	
*Elhadj Omar TALL - Directeur Général Institut Bamako		
*Paul Bartholomew - Coordonnateur Scientifique CIPEA - Bamako		Réseaux CIPEA
*ABDEL Kader DIALLO - Facilitateur - CIPEA Bamako		Réseaux CIPEA
*Mohamed CISSE - Chercheur CIPEA - Bamako		ANNETA
*Pierre HIERNEUX - Chercheur CIPEA - Coordonnateur - Réseau Suivi des parcours pastoraux au Sahel		Réseau Suivi du parcours pastoraux au Sahel
*Brema DIALLO - Chef Division Aménagement et Hydraulique Pastorale DNE - Bamako	Réseau suivi des parcours pastoraux au Sahel	Réseau suivi des écosystèmes pastoraux au Mali

Prénom - Nom - Fonction - Service	Statut	
	Participants au réseau	Organisateurs administrateur de réseau
*Mémé TOGOLA - Directeur Station de Recherche Zootechnique de Sotuba - Bamako	Réseau Lait et Viande des bovins Réseau Suivi des parcours pastoraux au Sahel	Réseau Lait et Viande des bovins
Mr. CISSE - Chercheur INZEM - Bamako	Réseau Lait et Viande des bovins	
*Alassane CISSE - Professeur de Biologie à l'ENSUP - Coordonnateur National - Réseau Suivi des parcours pastoraux au Sahel, et Réseau Africain de Bioscience RAB - Bamako	Réseau Suivi des parcours pastoraux au Sahel Réseau Africain de Bioscience RAB	- Réseau Suivi des parcours pastoraux au Sahel - Réseau Africain de Bioscience RAB
*Souleymane DEMBÉ - Chercheur Mécanisme Agricole - Bamako	ROATA	
*Hamady DIKO - Chercheur INZEM	- Réseau Traction animale en Afrique de l'Ouest - ROATA	Réseau traction animale en Afrique de l'Ouest
Nouhoum CISSE - DNE Bamako	ROATA	
*Bakary SANOGO - I.N.R. Bamako	ROATA	
*Birama DIAKITE - Directeur Général INZEM - Bamako		Réseau agroforesterie de l'ICRAF
*Kantougoudiou OUMBIY - INZEM Coordonnateur National - Réseau Agro-foresterie de l'ICRAF - Bamako	Réseau Agroforesterie de l'ICRAF	"
*Harouna YOSSE - Chef de Division de la Recherche Forestière et Hydrobiologique de l'INZEM	Réseau Agroforesterie de l'ICRAF	
*Modibo SIDIBE - Coordonnateur des Recherches d'Accompagnement de l'OAPP - Bamako	Réseau Africain de Bioscience (RAB)	

Prénom - Nom - Fonction - Service	Statut	
	Participant au réseau	Organisateurs/ Administrateurs de Réseau
*Bouba DIARRA - Professeur ENSup. - Bamako	Réseau Africain de bioscience (RAB)	
*Messaoud M. Lahbib - professeur ENSup. - Bamako	Réseau Africain de bioscience (RAB)	
*Alassane TOURE - Directeur National de l'Elevage (D.N.E.)	-	Réseaux DNE
*Amadou SOW - Directeur Adjoint de l'Elevage - Bamako	-	Réseaux DNE
*Mantala COULIBALY - Chef Division Santé Animale (DNE) - Bamako	-	PARC
*Mamadou KANE - Chef Section Coordination des Actions Sanitaires à la DNE - Bamako	-	PARC
*Brehima DIARRA - Chef Division Agro-climatologie Météorologie Nationale - Coordonnateur National CTP	-	CTP
*Mr. SECK - Directeur Général Laboratoire Centrale Vétérinaire de Sotuba - (LCV) Bamako	-	Réseaux LCV
*Karim TOUNKARA - Chef Section Microbiologie Médicale du LCV - Bamako	- Réseau Séro-surveillance du PARC - Réseau ELISA du projet ML1/5/011	
*Issa BARADJI - Chef Section Protozoologie du LCV - Bamako	- Réseau anaplas-mose babesiose	
Oumar DIALL - L.C.V. - Officier de liaison réseau trypanosomiase - Bamako	Réseau trypano-somiase	Réseau trypanoso-miase
*Medonal chargé de projets reboisement et élevage US.AID - Bamako		
*Mr. le Représentant de la FAO - Bamako		

BURKINA FASO

BURKINA FASO

Liste des réseaux pour l'environnement et le développement

N°	NOMS DES RESEAUX	Personnes à contacter	Adresses	Domaines d'Intervention
1	Alliance Mondiale pour la Nature (U I C N)	Albert C. HERINGA	01 B.P. 3133 Ouagadougou	Environnement-Information
2	Association Centre d'Etude et d'Expérimentation Economique de l'Afrique de l'Ouest	SEBAL	B.P. 4946 Ouagadougou 01 Tel. 30 22 14	Agriculture - Elevages Environnement - Formation
3	Association Internationale six "S"	Hamado TAMBOURA	B.P. 100 Ouahigouya Tel. 55 00 38	Agriculture, Environnement, Elevage, Formation
4	Association Internationale S O S Sahel	Saidou OUEDRAOGO	B.P. 1170 Ouagadougou Tel. 30 64 70	Eau - Verdure - Sante Promotion féminine
5	Autorité du bassin du Niger	Kandaogo SAWADOGO	01 B.P. 7025 Ouagadougou Tel. 30 66 99	Agriculture, Elevage, Technologie
6	Association Burkinabè pour la sauvegarde de l'environnement	Bassirou SANOGHO	01 B.P. 4905 Ouagadougou 01 Tel. 30 50 72	Environnement, Information, Formation
7	Association Française des Volontaires pour le Progrès		01 B.P. 947 Ouagadougou	Hydraulique, retenues d'eau, puits, Aménagement des avals, action sanitaire
8	Centre d'Etudes Economiques et Sociales de l'Afrique de l'Ouest	SEBAL	01 B.P. 305 Bobo Tel. 98 27 78 Telex 82 57 BF	Formation

N°	NOMS DES RESEAUX	Personnes à contacter	Adresses	Domaines d'Intervention
9	Centre National des Semences Forestières	Lambert Ouédraogo	01 B.P. 2682 Ouagadougou 01 Tel. 30 08 57	Environnement - Recherche - Agro-foresterie
10	Centre International de Formation et de Recherches Agricoles	Hamado TAMBOURA	B.P. 100 Ouahigouya Tel. 55 00 38	Agriculture - Recherche agricole
11	Bureau National des sols	Tidiani PARE	B.P. 7142 Ouagadougou Tel. 300207-301244	Recherche Agricole - Environnement
12	Centre Régional pour l'Eau potable et l'assainissement à faible coût	Ahmed GWERE	03 B.P. 7112 Ouagadougou Tel.	Technologies en eau
13	Comité Inter-Etats d'Etudes Hydrauliques	ATTIRON	B.P. 369 Ouagadougou Tel.	Etudes hydrauliques
14	comité Inter-Etats de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (C I L S S)	DEMBA	B.P. 7049 Ouagadougou Tel.334252-334355	Information - Elevage - Agriculture
15	Comité National de lutte Contre la Désertification	Adama SANOGHO	B.P. 7044 Ouagadougou	Agriculture - Elevage - Environnement Formation
16	Conseil Oecuménique des Eglises		B.P. 1005 Ouagadougou Tel. 30 63 56	Agriculture - Santé - Hydraulique

N°	NOMS DES RESEAUX	Personnes à contacter	Adresses	Domaines d'Intervention
17	Direction de la Vulgarisation Agricole	Nabiouré OUEDRAOGO	B.P. 7005 Ouagadougou Tel. 30 70 91	Agriculture
18	Euro Action ACORD		B.P. 137 Ouagadougou	Agriculture - Retenues d'eau appui aux institutions rurales
19	Fédération des Unions des Groupements Naam	TAMBOURA	B.P. 100 Ouahigouya Tel. 55 00 38	Agriculture - Environnement Élevage
20	Groupe de Recherche et d'Appui Auto-promotion			Formation en milieu rural (femmes)
21	Institut Burkinabè de l'Energie	Alhadi WEREM	01 B.P. 7047 Ouagadougou Tel. 30 08 65	Technologies
22	Institut National d'Etude et de Recherches Agricoles	Cecile SEDEGO Jean ZOUNDI	B.P. 7192 Ouagadougou Tel. 30 21 93	Recherche Agronomique, Zoo-technique et système de production
23	Institut International du Management de l'Irrigation	André Marie POUYA	01 B.P. 5373 Ouaga Tel. 30 84 89 Tx. 5381 BF Fax 31 06 18	Management de l'irrigation Information
24	Institut Panafricain de Développement	Doulaye MAIGA	01 B.P. 1756 Ouaga Tel. 30 03 90 30 13 99	Formation de cadres pour projets de développement

N°	NOMS DES RESEAUX	Personnes à contacter	Adresses	Domaines d'Intervention
25	Conseil International pour la Recherche en Agroforesterie (ICRAF)	Prosper SAWADOGO Juliette ZERBO	S C IRBET 03 B.P. 7047 Ouagadougou 03 Tel. 334098-300772	Recherche agroforesterie
26	Institut de Recherche en Biologie et Ecologie Tropicale (IRBET)	Célestin BELEM	03 B.P. 7047 Ouagadougou 03 Tel. 304098-300772	Recherche forestière, biologique et écologique
27	Lutte contre la Désertification au Burkina LUCODEB (CNLCD)	Jamano LOMPO	S C MACP 01 B.P. 360 Ouaga Tel. 333424-306387	Agriculture - Elevage Environnement
28	OUA SAFGRAD Bureau de coordination	Denis OUEDRAOGO	01 B.P. 1783 Ouaga Tel. 306071-72 Tx. 5381 BF	
29	SAFGRAD IITA Recherche et Développement des Cultures Vivrières dans les zones Sémis-arides	Dr Joseph M. Fajemisin	01 B.P. 1495 Ouagadougou Tel. 30 71 72	Recherche Agricole
30	Réseau de Documentation Agricole du BURKINA (REDAB) Centre National de documentation Agricole (CNDA)	Germaine SAWADOGO	03 B.P. 7010 Ouagadougou 03 Tel. 30 69 95 P4116 Tx. 5555 Ségegour BF	Information Agricole

N°	NOMS DES RESEAUX	Personnes à contacter	Adresses	Domaines d'Intervention
31	Programme Sahel Burkinabé (P S B)			Agriculture
32	Institut Français de Recherche Scientifique pour le Développement en Coopération ORSTOM		01 B.P. 182 Ouagadougou 01 Tel. 306737-306739	

NIGER

TABLEAU SYNOPTIQUE DE LA CLASSIFICATION DES RESEAUX POUR
L'ENVIRONNEMENT ET LE DEVELOPPEMENT ETABLIS AU NIGER (1)

RESEAUX	NATURE	FORMES D'ORGANISATION	MONTANT MOYEN ANNUEL DU FINANCEMENT GLOBAL (FONCTIONNEMENT + INTERVENTION)
<u>AFRICARE</u>	Organisation privée d'entraide et de dévelop- pement	Organisation Sectorielle	5 milliards de F C.F.A
<u>ASSOCIATION FRANCAISE DES VOLONTAIRES DU PROGRES (A.F.V.P.)</u>	ONG de volontaires	Organisation sectorielle	Plus de 7 milliards
<u>AGENCE ADVENTISTE D'AIDE AU DEVELOPPEMENT (ADRA)</u>	Structure d'intervention en situation d'urgence (structure professionnelle)	Organisation matricielle	Près de 10 millions
<u>BUREAU D'ANIMATION ET DE LIAISON POUR LE DEVELOP- PEMENT (B.A.L.D.)</u>	Structure de coordination (Structure professionnelle)	Organisation fonctionnelle	300 millions de F CFA
<u>CARE INTERNATIONAL</u>			
<u>CAPITRS NIGER</u>	Organisation privée d'entraide et de développement (organisation professionnelle)	Organisation sectorielle	50 millions environ
<u>EGLISE EVANGELIQUE DE LA REPUBLIQUE DU NIGER (E.E.R.N.)</u>	Organisation privée d'entraide et de développement (organisation professionnelle)	Organisation fonctionnelle	Plus de 20 millions de F CFA
<u>SUDAN INTERIOR MISSION INTERNATIONALE (SIM - INTERNATIONAL)</u>	ONG de volontaires (organisation professionnelle)	Organisation sectorielle	600 millions de F CFA
<u>ASSOCIATION NERDAISE D'ASSISTANCE AU DEVELOPPEMENT (S.N.V.)</u>	Association d'intervention directe dans le domaine de coopération	Organisation sectorielle	8 millions de F CFA
<u>S.O.S. SAHEL INTERNATIONAL</u>			
<u>INNOVATION ET RESEAUX POUR LE DEVELOPPEMENT (I.R.E.D.)</u>	Association sans but lucratif	Organisation fonctionnelle	68 millions de F CFA
<u>AGRHYNET</u>	Structure de coordination, d'appui et de liaison environnement - développement	Organisation fonctionnelle	Près 2,3 milliards de F CFA

**TABLEAU SYNOPTIQUE DE LA CLASSIFICATION DES RESEAUX POUR
L'ENVIRONNEMENT ET LE DEVELOPPEMENT ETABLIS AU NIGER (2)**

RESEAUX	METHODES D'APPROCHE			
	PHASE I étude de préfactibilité	PHASE II étude de faisabilité	PHASE III organisation du milieu - exécution et suivi des projets	Evaluation des bénéfices
<u>AFRICARE</u>	Evaluation externe	Evaluation externe	Evaluation externe (avec les partenaires)	Evaluation externe
<u>ASSOCIATION FRANCAISE DES VOLONTAIRES DU PROGRES (A.F.V.P.)</u>	Evaluation externe (avec les partenaires)	Confrontation : évaluation externe et interne	Evaluation externe	Evaluation externe
<u>AGENCE ADVENTISTE D'AIDE AU DEVELOPPEMENT (ADRA)</u>	Confrontation : évaluation externe et interne	Evaluation interne	Evaluation externe et interne	Evaluation externe
<u>BUREAU D'ANIMATION ET DE LIAISON POUR LE DEVELOP- PEMENT (B.A.L.D.)</u>	Evaluation externe (avec les services étatiques)	Evaluation externe	Evaluation externe (avec ou sans les services étatiques)	Evaluation externe
<u>CARE INTERNATIONAL</u>				
<u>CHRETIENS NIGER</u>	Confrontation : évaluation externe et interne	Evaluation externe (avec services compétents de l'Etat)	Evaluation externe (avec services compétents de l'Etat et partenaires du Nord)	Système d'évaluation non financé mis au point
<u>EGLISE EVANGELIQUE DE LA REPUBLIQUE DU NIGER (E.E.R.N.)</u>	Confrontation : évaluation externe et interne	Evaluation interne	Confrontation : évaluation externe et interne	Evaluation externe
<u>SUDAN INTERIOR MISSION INTERNATIONALE (SIM - INTERNATIONAL)</u>	Evaluation externe (avec les services de l'Etat) ou Evaluation interne	Confrontation : évaluation externe et évaluation interne	Evaluation externe	Evaluation externe
<u>ASSOCIATION NEERDAISE D'ASSISTANCE AU DEVELOPPEMENT (S.N.V.)</u>	Evaluation externe	Evaluation externe (avec les services compétents de l'Etat)	Evaluation externe (avec les services compétents de l'Etat)	Evaluation interne
<u>S.O.S. SAHEL INTERNATIONAL</u>				
<u>INNOVATION ET RESEAU POUR LE DEVELOPPEMENT (I.R.E.D.)</u>	Evaluation interne	Evaluation interne	Evaluation interne	Evaluation interne
<u>AGRHYMET</u>	Evaluation interne (en réunion avec les experts des services nationaux concernés)	Confrontation : Evaluation externe (au sein d'Agrymet) et Evaluation interne (test au niveau national)	Evaluation interne (A travers des groupes de travail pluridisciplinaires dans chaque pays - plus parti- culièrement à travers des ser- vices de vulgarisation)	Augmentation des rendements agricoles (évaluation physique)

**TABLEAU SYNOPTIQUE DE LA CLASSIFICATION DES RESEAUX POUR
L'ENVIRONNEMENT ET LE DEVELOPPEMENT ETABLIS AU NIGER (3)**

RESEAUX	DEGRE D'EFFICACITE, DES OPERATIONS REALISEES		DOMAINES D'INTERVENTIONS	TYPE DE RAPPORTS ENTRETENUS	
	Opérations les plus efficaces	Opérations les moins efficaces		Avec les institutions Etatiques et non-Etatiques	Avec les autres Réseaux
<u>AFRICARE</u>	Opérations du projet Pisciculture (Tillabéry)	Opérations de cultures de contre-saison (Geskerou)	* Domaines dans lesquels l'Etat n'intervient qu'en partie compte tenu de ses moyens limités * Domaines dans lesquels l'Etat ne peut intervenir faute de moyens	* Autonomie - Concertation et Coopération - Complémentarité (M. de la Santé et M. Agriculture et Environnement) * Rapport de subordination (M. du Plan)	* Autonomie - Concertation
<u>ASSOCIATION FRANCAISE DES VOLONTAIRES DU PROGRES (A.F.V.P.)</u>	Opérations des projets de micro-réalisations	Opérations du projet (foyers améliorés)	* Domaines dans lesquels l'Etat n'intervient qu'en partie compte tenu de ses moyens limités * Domaines dans lesquels l'Etat ne peut intervenir faute de moyens	* Autonomie - Concertation	* Autonomie - Concertation et mise en commun d'expériences
<u>AGENCE ADVENTISTE D'AIDE AU DEVELOPPEMENT (AGAD)</u>	Opérations du projet éducation sanitaire (construction de hangar)	Opérations du projet hydraulique villageois (construction de puits)	* Domaines dans lesquels l'Etat ne peut intervenir faute de moyens * Domaines dans lesquels l'Etat préfère faire intervenir des groupes privés	Coopération - Complémentarité	* Autonomie - Concertation
<u>BUREAU D'ANIMATION ET DE LIAISON POUR LE DEVELOPPEMENT (B.A.L.D.)</u>	P.M.	P.M.	* Domaines dans lesquels l'Etat n'intervient qu'en partie compte tenu de ses moyens limités	Subordination (M. de l'Education Nationale, M. de la Formation Professionnelle, M. de la Santé Publique) Autonomie - Concertation (M. de la Condition Féminine) Coopération complémentarité (M. de l'Agriculture et l'Environnement et M. du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat)	* Autonomie - Concertation
<u>CARE INTERNATIONAL</u>					
<u>CAPCIRS NIGER</u>	Opérations projet banque de semences (Maradi) Opérations projet de Attr	Opérations projet protégé (Banibangou)	Domaines délaissés par l'Etat	Coopération complémentarité	* Autonomie - Concertation
<u>EGLISE EVANGELIQUE DE LA REPUBLIQUE DU NIGER (E.E.R.N.)</u>	Opérations de projet hydraulique villageois	Opérations d'aide d'urgence	* Domaines dans lesquels l'Etat n'intervient qu'en partie compte tenu de ses moyens limités	Autonomie - Concertation	* Autonomie - Concertation
<u>SUDAN INTERIOR MISSION INTERNATIONALE (SIM - INTERNATIONAL)</u>	Opérations des projets santé publique	Opérations du projet développement intégré	* Domaines dans lesquels l'Etat n'intervient qu'en partie compte tenu de ses moyens limités * Domaines dans lesquels l'Etat ne peut intervenir faute de moyens	Autonomie - Concertation	* Autonomie - Concertation (avec le Groupement des Aides Privées - GAP) * Coopération - Complémentarité (avec E.E.R.N.)
<u>ASSOCIATION NEERDAISE D'ASSISTANCE AU DEVELOPPEMENT (S.N.V.)</u>	P. M.	P. M.	* Domaines dans lesquels l'Etat n'intervient qu'en partie compte tenu de ses moyens limités * Domaines dans lesquels l'Etat ne peut intervenir faute de moyens	- Coopération - Complémentarité (avec Institution Etatique) - Subordination (avec Institution Etatique)	* Coopération - Complémentarité
<u>S.O.S. SAHEL INTERNATIONAL</u>					
<u>INNOVATION ET RESEAUX POUR LE DEVELOPPEMENT (I.R.E.D.)</u>	P. M.	P. M.	Domaines d'intervention des partenaires (ONG ou association de base)	Autonomie - Concertation et Coopération - Complémentarité	* Autonomie - Concertation et * Coopération - Complémentarité
<u>AGRHYMET</u>	P. M.	P. M.	* Domaines dans lesquels l'Etat n'intervient qu'en partie compte tenu de ses moyens limités	Coopération - Complémentarité	* Coopération - Complémentarité